BUDGET DE DÉPENSES 2014-2015

Renseignements supplémentaires

Québec

BUDGET
DE DÉPENSES
2014-2015

Renseignements supplémentaires

Budget de dépenses 2014-2015
Renseignements supplémentaires

Dépôt légal - Juin 2014
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-70659-5 (imprimé)
ISBN 978-2-550-70660-1 (en ligne)

© Gouvernement du Québec - 2014

TABLE DES MATIÈRES

LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES 2013-2014 ET LE BUDGET DE DÉPENSES 2014-2015 7

1. Les dépenses budgétaires 2013-2014 7

   1.1 La variation des dépenses budgétaires 2013-2014 7

   1.2 L'évolution des dépenses budgétaires 2013-2014 du gouvernement 8

2. Le Budget de dépenses 2014-2015 8

   2.1 La variation des dépenses de programmes en 2014-2015 9

Annexe 1
La variation entre le Budget de dépenses 2014-2015 et la dépense probable 2013-2014 13

LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES 15

1. Les résultats des entités consolidées en 2014-2015 15
2. Les résultats des fonds spéciaux en 2014-2015 16
3. Les résultats des organismes autres que budgétaires en 2014-2015 17
4. Les résultats des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation en 2014-2015 18
5. L'évolution de la prévision des résultats des entités consolidées en 2013-2014 19

Annexe 1
Changements à la liste des entités consolidées 21

Annexe 2
Résultats des fonds spéciaux 24

Annexe 3
Résultats des organismes autres que budgétaires 27

Annexe 4
Résultats des comptes à fin déterminée. 31

L'EFFECTIF DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE 35

1. L'enveloppe d'effectif autorisé et l'effectif utilisé 35
2. La variation à l'enveloppe d'effectif autorisé 35
3. L'évolution de l'effectif utilisé en 2013-2014 36

Annexe 1
Lexique 37

Annexe 2
Évolution de l'effectif des ministères, des organismes budgétaires et des fonds spéciaux 38

Annexe 3
Évolution de l'effectif des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujetti à la Loi sur la fonction publique 39

Annexe 4
Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des ministères, des organismes budgétaires et des fonds spéciaux 40

Annexe 5
Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujetti à la Loi sur la fonction publique 41

Annexe 6
Effectif utilisé du secteur de la fonction publique 42

LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2014-2015 PAR GRANDES CATÉGORIES ET PAR BÉNÉFICIAIRES 43

1. Vue d'ensemble de la répartition des dépenses 43
2. Les dépenses de rémunération 45
3. Les dépenses de fonctionnement 47
4. Les dépenses de capital 49
5. Les dépenses d'intérêt 51
6. Les dépenses de support 53
7. Les dépenses relatives aux provisions pour créances douteuses et autres provisions 55

Annexe 1
Nature des catégories de dépenses 56

Annexe 2
Répartition du Budget de dépenses 2014-2015 par grandes catégories 57

Annexe 3
Répartition des dépenses de programmes 2014-2015 par bénéficiaires 58

APPENDICES

Appendice A
Le Budget de dépenses 2014-2015 par missions 61

Appendice B
Indicateurs économiques et budgétaires 73

B.1
Évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires 74

B.2
Évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques 75

B.3
Dépenses par portefeuilles. 76

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES 2013-2014 ET LE BUDGET DE DÉPENSES 2014-2015

1. LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES 2013-2014

Pour l'exercice financier 2013-2014, les dépenses budgétaires du gouvernement s'établissent à 72 960,8 M$. Les dépenses de programmes s'élèvent à 64 518,0 M$ et le service de la dette à 8 442,8 M$, ce qui représente respectivement une hausse de 727,0 M$ et une baisse de 158,0 M$ par rapport au niveau présenté au Budget de dépenses 2013-2014.

Évolution du budget de dépenses 2013-2014
(en millions de dollars)

	Dépenses de programmes	Service de la dette	Dépenses budgétaires
Budget de dépenses 2013-2014	**63 791,0**	**8 600,8**	**72 391,8**
Variation au Point – mars 2013	34,0	(85,0)	(51,0)
Variation au Point – novembre 2013	-	67,0	67,0
Autres variations	693,0	(140,0)	553,0
Total des variations	727,0	(158,0)	569,0
Dépense probable 2013-2014	**64 518,0**	**8 442,8**	**72 960,8**

1.1 LA VARIATION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES 2013-2014

Les dépenses de programmes ont été haussées de 727,0 M$ par rapport à l'objectif initial de 63 791,0 M$, incluant une révision de 34,0 M$ annoncée au Point sur la situation économique et financière du Québec de mars 2013. La variation résiduelle de 693,0 M$ s'explique essentiellement par une augmentation récurrente associée à la réévaluation actuarielle des régimes de retraite, l'impact financier de l'accident ferroviaire survenu dans le centre-ville de la Ville de Lac-Mégantic et les élections générales du 7 avril 2014. Les autres dépenses de l'ensemble des portefeuilles sont globalement à l'équilibre.

En ce qui concerne les dépenses reliées à l'accident ferroviaire survenu dans le centre-ville de la Ville de Lac-Mégantic, les dépenses de programmes 2013-2014 incluent un montant de 192,4 M$ à l'égard de ce sinistre, soit 64,0 M$ ayant déjà été déboursés et constatés dans les dépenses des portefeuilles, ainsi qu'une réserve de 128,4 M$ pour la part du Québec des coûts estimés pour les deux prochains exercices financiers. Cette réserve pourrait varier en fonction des négociations avec le gouvernement fédéral et du résultat des poursuites engagées par le gouvernement du Québec.

Quant au service de la dette, il a été révisé à la baisse de 85,0 M$ au Point sur la situation économique et financière du Québec de mars 2013 par rapport à la prévision du Budget de novembre 2012, en raison principalement des revenus plus élevés que prévu du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR). Il a également fait l'objet d'une révision à la hausse de 67,0 M$ au Point sur la situation économique et financière du Québec de novembre 2013 due entre autres à la dépense additionnelle d'intérêts à l'égard du passif au titre des régimes de retraite. Le solde de la variation à la baisse de 140,0 M$ survenue s'explique notamment par des taux d'intérêt plus faibles que prévu.

1.2 L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES 2013-2014 DU GOUVERNEMENT

Les dépenses de programmes sont en hausse de 3,6 %, s'élevant à 64 518,0 M$ en 2013-2014 comparativement à 62 246,9 M$ en 2012-2013.

Le service de la dette s'établit à 8 442,8 M$, ce qui représente une augmentation de 676,6 M$ ou de 8,7 % par rapport à 2012-2013.

Ainsi, les dépenses budgétaires du gouvernement encourues au cours de l'exercice financier 2013-2014 s'établissent à 72 960,8 M$, en hausse de 2 947,7 M$ ou de 4,2 % par rapport à l'exercice financier précédent.

Dépenses budgétaires 2013-2014
(en millions de dollars)

	2013-2014	2012-2013	Variation	
			M$	%
Dépenses de programmes	64 518,0	62 246,9	2 271,1	3,6
Service de la dette	8 442,8	7 766,2	676,6	8,7
Dépenses budgétaires	**72 960,8**	**70 013,1**	**2 947,7**	**4,2**

2. LE BUDGET DE DÉPENSES 2014-2015

Les dépenses de programmes s'élèvent à 65 704,0 M$ en 2014-2015, soit une augmentation de 1,8 %, ou de 1 186,0 M$ par rapport à l'exercice financier 2013-2014. Elles tiennent compte des mesures d'économies mises en place par les ministères et organismes pour respecter l'objectif de dépenses. Les dépenses de programmes tiennent également compte de la réalisation, par les ministères et organismes, en cours d'exercice 2014-2015, de mesures d'économies annoncées le 24 avril 2014 concernant la réalisation des gains de productivité qui représentent 2 % de la masse salariale, d'efforts équivalant à une réduction de 3 % des dépenses de fonctionnement ainsi qu'un resserrement dans l'octroi et la promesse de subventions, le cas échéant. Ces mesures viendront diminuer d'autant les budgets des ministères et organismes en 2014-2015. Elles sont présentées au volume **Rigueur et responsabilité dans la gestion des dépenses**.

Le service de la dette s'établit à 8 582,7 M$, en hausse de 139,9 M$ par rapport à 2013-2014. Cette hausse s'explique par l'augmentation prévue des taux d'intérêt et de la dette.

Au total, les dépenses budgétaires du gouvernement pour l'exercice financier 2014-2015 présentent une croissance de 1,8 % par rapport à 2013-2014, pour s'établir à 74 286,7 M$.

Évolution des dépenses budgétaires 2014-2015
(en millions de dollars)

	2014-2015	2013-2014	Variation	
			M$	%
Dépenses de programmes	65 704,0	64 518,0	1 186,0	1,8
Service de la dette	8 582,7	8 442,8	139,9	1,7
Dépenses budgétaires	**74 286,7**	**72 960,8**	**1 325,9**	**1,8**

2.1 LA VARIATION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN 2014-2015

Les dépenses de programmes augmentent de 1 186,0 M$ en 2014-2015, soit de 1,8 % par rapport à la dépense probable 2013-2014. Cette croissance est attribuable principalement aux trois portefeuilles suivants :

- 933,6 M$ au portefeuille « Santé et Services sociaux », soit une croissance de 3,0 %;
- 127,1 M$ au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », soit une hausse de 1,2 %;
- 238,6 M$ au portefeuille « Enseignement supérieur, Recherche et Science », soit une hausse de 3,9 %.

Répartition de la croissance des dépenses de programmes 2014-2015
(en millions de dollars)

	Budget de dépenses	Dépense probable	Variation	
	2014-2015	2013-2014	M$	%
Santé et Services sociaux	32 346,2	31 412,6	933,6	3,0
Éducation, Loisir et Sport	10 529,1	10 402,0	127,1	1,2[1]
Enseignement supérieur, Recherche et Science	6 433,7	6 195,1	238,6	3,9
Autres portefeuilles	16 700,0	16 508,3	191,7	1,2
Gains de productivité, fonctionnement et subventions[2]	(305,0)	-	(305,0)	-
Total	**65 704,0**	**64 518,0**	**1 186,0**	**1,8**

[1] En incluant le montant de 75,8 M$ à être transféré en 2014-2015 de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, le taux de croissance serait de 2,0 %.

[2] Des mesures d'économies annoncées le 24 avril 2014 seront demandées aux ministères et organismes concernant la réalisation des gains de productivité représentant 2 % de la masse salariale, des efforts équivalant à une réduction de 3 % des dépenses de fonctionnement ainsi qu'un resserrement dans l'octroi et la promesse de subventions, le cas échéant.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Hausse de 933,6 M$ du budget de dépenses en 2014-2015

La croissance allouée au ministère de la Santé et des Services sociaux s'élève à 933,6 M$ en 2014-2015, soit une hausse de 3,0 % par rapport à 2013-2014. Cette croissance permet notamment :

- De couvrir plus particulièrement la rémunération prévue pour le personnel du réseau et les ajustements découlant des conventions collectives, le coût de système spécifique à la santé et l'indexation des dépenses autres que salariales du réseau;
- De financer les augmentations de rémunération prévues pour les professionnels de la santé ainsi que la hausse des coûts du régime d'assurance médicaments;
- D'assurer les paiements du service de la dette découlant des investissements réalisés dans le réseau de la santé.

La croissance de ce portefeuille tient également compte des économies escomptées des mesures d'optimisation du réseau de la santé et des services sociaux et des mesures permettant de réduire les coûts du régime d'assurance médicaments, notamment par la signature d'ententes particulières avec les fabricants, par la réduction du prix payé pour les médicaments génériques et par la mise en place de meilleures pratiques.

En ajoutant les dépenses financées par le Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS), pour lequel une somme de 1 545,0 M$ est prévue en 2014-2015, la croissance du budget alloué à la santé et aux services sociaux demeure à 3,0 % en 2014-2015. Le FINESSS permet notamment de financer le maintien et l'amélioration de l'accès aux services, dont ceux en lien avec le plan d'investissements pour les personnes âgées, le plan d'accès pour les personnes ayant une déficience intellectuelle ou physique et le déploiement des groupes de médecine familiale ainsi que l'augmentation des volumes de services en chirurgie.

ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT

Hausse de 127,1 M$ du budget de dépenses en 2014-2015

Les dépenses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport augmentent de 127,1 M$ en 2014-2015, soit de 1,2 % par rapport à 2013-2014. Cette croissance permet notamment :

- Le financement des différents facteurs de croissance du réseau de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire, notamment les paramètres salariaux, les effets de clientèle et la dette subventionnée;
- La poursuite de la mise en œuvre de l'enseignement de l'anglais intensif en 6e année du primaire;
- Le financement des programmes du secteur du loisir et du sport.

En incluant le montant de 75,8 M$ à être transféré en 2014-2015 de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, l'augmentation réelle sur base comparable est de 2,0 %, soit 202,9 M$.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET SCIENCE

Hausse de 238,6 M$ du budget de dépenses en 2014-2015

Le budget de dépenses du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science augmente de 238,6 M$ en 2014-2015, soit de 3,9 % par rapport à la dépense probable 2013-2014. Cette croissance permet notamment de couvrir les paramètres salariaux, les effets de clientèle et le service de la dette du secteur universitaire de même qu'à bonifier l'Aide financière aux études.

Le budget de dépenses 2014-2015 permet également d'offrir un soutien accru aux fonds de recherche subventionnaires.

AUTRES MINISTÈRES

Augmentation globale de 1,2 %

Les principales variations des autres ministères sont les suivantes :

- Le budget du ministère des **Affaires municipales et de l'Occupation du territoire** augmente de 145,7 M$, soit de 8,9 %. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation des coûts liés au remboursement du service de dette de programmes d'infrastructures à la suite de la réalisation des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures ainsi que par l'utilisation, en 2013-2014, d'une partie de l'excédent cumulé dont disposait la Société d'habitation du Québec au 31 mars 2013. Elle tient compte également de mesures d'économies;

- Le budget du ministère de l'**Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation** diminue de 13,8 M$, soit de 1,3 % par rapport à la dépense probable 2013-2014. Cette variation s'explique principalement par la mise en place de mesures de réduction des dépenses en rémunération au Ministère ainsi que par des mesures de réduction des dépenses administratives à La Financière agricole du Québec jumelées à la diminution des sommes requises pour le remboursement des frais financiers relatifs à son déficit cumulé au 31 mars 2010;
- Le budget de l'**Assemblée nationale** augmente de 2,0 M$. Cette variation résulte principalement de l'indexation des salaires et des dépenses de fonctionnement;
- En excluant le Fonds de suppléance, le budget du **Conseil du trésor et de l'Administration gouvernementale** diminue de 67,3 M$. Cette variation s'explique principalement par certaines dépenses non récurrentes assumées en 2013-2014 aux fonctions gouvernementales, notamment à titre d'employeur de la fonction publique ainsi que par des mesures de réduction des dépenses administratives réalisées en 2014-2015;
- Le budget du ministère du **Conseil exécutif** augmente de 19,6 M$, soit de 5,3 %. La hausse est principalement liée à la nature et l'évolution des ententes conclues avec les nations et communautés autochtones, partiellement compensée par des mesures d'économies;
- Le budget du ministère de la **Culture et des Communications** augmente de 3,3 M$ en 2014-2015 par rapport à la dépense probable 2013-2014. Cette variation s'explique notamment par une augmentation du service de dette subventionnée compensée par diverses mesures d'économies;
- Le budget du ministère du **Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques** diminue de 37,9 M$ par rapport à la dépense probable 2013-2014. Cette variation est attribuable principalement aux dépenses de nature environnementale liées à la catastrophe survenue à la Ville de Lac-Mégantic en 2013-2014 ainsi que par la mise en œuvre de mesures d'économies en 2014-2015;
- Le budget du ministère de l'**Économie, de l'Innovation et des Exportations** présente une augmentation de 22,8 M$ par rapport à la dépense probable 2013-2014. Cette variation résulte d'une révision des enveloppes budgétaires des différents programmes de soutien au développement économique;
- Le budget alloué au ministère de l'**Emploi et de la Solidarité sociale** est en baisse de 92,5 M$. Cette variation s'explique essentiellement par une somme de 75,0 M$ reçue en 2013-2014 de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, par la baisse des clientèles aux programmes d'aide financière de dernier recours, de même que par des mesures d'optimisation mises en œuvre en 2014-2015. Cette diminution est en partie compensée par l'impact de l'indexation des prestations d'aide financière de dernier recours;
- Le budget du ministère de l'**Énergie et des Ressources naturelles** diminue de 1,7 M$ par rapport à la dépense probable 2013-2014. Cette variation s'explique principalement par la fin de mesures non récurrentes ainsi que par des mesures d'économies en 2014-2015;
- Le budget du ministère de la **Famille** augmente de 75,0 M$, soit de 3,0 % par rapport à la dépense probable 2013-2014. Cette variation est principalement attribuable à l'augmentation des coûts afférents au Régime d'assurance collective et de congés de maternité ainsi qu'au Régime de retraite à l'intention d'employés œuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance et à la création de nouvelles places à contribution réduite;
- En excluant le service de la dette, le budget alloué au ministère des **Finances** s'élève à 134,3 M$, une hausse de 47,6 M$ par rapport à la dépense probable. Cette variation est principalement liée à la provision pour des initiatives concernant les revenus, dont les dépenses en 2013-2014 sont comptabilisées dans d'autres ministères;

- Le budget du ministère des **Forêts, de la Faune et des Parcs** s'établit à 459,8 M$, soit 3,0 M$ de plus que la dépense probable 2013-2014, laquelle comprend les dépenses additionnelles de 33,5 M$ encourues pour la suppression des feux de forêts financées en crédits permanents. Cette variation nette s'explique également par la majoration des budgets consacrés aux travaux sylvicoles en 2014-2015 ainsi que par la mise en place de mesures d'économies;
- Le budget du ministère de l'**Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion** est supérieur de 127,4 M$ comparativement à la dépense probable 2013-2014. Cette variation s'explique par le fait que la dépense probable est réduite d'une somme de 165,7 M$ transférée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, au ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi qu'au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour des activités de soutien à l'intégration et à la francisation des personnes immigrantes, mais inclut les montants associés au crédit au net. Cette variation s'explique également par la révision, en 2014-2015, de certains programmes et activités administratives;
- Le budget du ministère de la **Justice** diminue de 24,8 M$ par rapport à la dépense probable 2013-2014. Cette variation s'explique principalement par l'application de diverses mesures de réduction de dépenses et par la non-récurrence de certaines dépenses assumées en 2013-2014, compensées en partie par la livraison de projets immobiliers ainsi que par la hausse des seuils d'admissibilité à l'aide juridique et des tarifs des avocats de pratique privée en lien avec la clientèle de la Commission des services juridiques;
- Le budget des **Personnes désignées par l'Assemblée nationale** augmente de 1,9 M$. Cette variation résulte principalement de l'indexation des dépenses salariales et non salariales, compensée en partie par les coûts des élections générales du 7 avril 2014, lesquels sont comptabilisés sur deux exercices financiers;
- Le budget du ministère des **Relations internationales et de la Francophonie** diminue de 10,1 M$ comparativement à la dépense probable 2013-2014. Cette variation s'explique principalement par le fait que la dépense probable 2013-2014 inclut le transfert de crédits en provenance du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion pour les bureaux d'immigration du Québec à l'étranger et par des mesures d'économies en 2014-2015;
- Le budget de dépenses alloué au ministère de la **Sécurité publique** s'élève à 1 258,8 M$, en baisse de 74,5 M$ par rapport à la dépense probable 2013-2014. Cet écart s'explique essentiellement par l'aide financière versée en 2013-2014 aux sinistrés de l'accident ferroviaire survenu le 6 juillet 2013 dans la Ville de Lac-Mégantic, par des sommes issues de la provision du ministère des Finances pour des activités de lutte contre certains types de criminalité ainsi que par des mesures de réduction de dépenses appliquées en 2014-2015;
- La diminution de 3,7 M$ du budget du ministère du **Tourisme** par rapport à la dépense probable 2013-2014 s'explique essentiellement par les mesures d'économies à réaliser au cours de l'exercice 2014-2015;
- Le budget de dépenses 2014-2015 du ministère des **Transports** s'établit à 688,7 M$, ce qui constitue une diminution de 18,7 M$ par rapport à la dépense probable 2013-2014. Cette variation s'explique principalement par une nouvelle répartition des activités d'entretien des infrastructures entre le Ministère et le Fonds des réseaux de transport terrestre et par des mesures d'économies;
- Finalement, la baisse de 3,8 M$ au ministère du **Travail** est essentiellement attribuable aux sommes reçues au cours de l'exercice 2013-2014 de la provision du ministère des Finances pour des initiatives concernant les revenus versés au titre des activités de la Commission de la construction du Québec, de la Régie du bâtiment du Québec et de la Commission de la santé et de la sécurité au travail. La variation s'explique aussi par le report en 2014-2015 de projets prévus en 2013-2014 au Secrétariat à la Capitale-Nationale.

ANNEXE 1

La variation entre le Budget de dépenses 2014-2015 et la dépense probable 2013-2014
(en millions de dollars)

	Budget de dépenses 2014-2015	Dépense probable 2013-2014	Variation	
			M$	%
Assemblée nationale	123,8	121,7	2,1	1,7
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	133,0	131,1	1,9	1,4
Affaires municipales et Occupation du territoire	1 777,8	1 632,0	145,8	8,9
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 037,0	1 050,8	(13,8)	(1,3)
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	858,7	705,5	153,2	(9,5)[4]
Conseil exécutif	389,9	370,3	19,6	5,3
Culture et Communications[1]	665,8	662,5	3,3	0,5
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	157,0	195,0	(38,0)	(19,4)
Économie, Innovation et Exportations	642,0	619,2	22,8	3,7
Éducation, Loisir et Sport	10 529,1	10 402,0	127,1	1,2 [5]
Emploi et Solidarité sociale	4 238,7	4 331,2	(92,5)	(0,4)[6]
Énergie et Ressources naturelles	86,7	88,4	(1,7)	(1,9)
Enseignement supérieur, Recherche et Science	6 433,7	6 195,1	238,6	3,9
Famille	2 599,7	2 524,7	75,0	3,0
Finances[1]	134,3	86,6	47,7	8,1[7]
Forêts, Faune et Parcs	459,8	456,8	3,0	0,7
Immigration, Diversité et Inclusion	293,6	166,3	127,3	0,0[8]
Justice	842,2	867,0	(24,8)	(2,9)
Relations internationales et Francophonie	94,7	104,8	(10,1)	(9,6)
Santé et Services sociaux	32 346,2	31 412,6	933,6	3,0 [9]
Sécurité publique	1 258,8	1 333,3	(74,5)	(3,7)[10]
Tourisme	127,1	130,8	(3,7)	(2,8)
Transports	688,7	707,4	(18,7)	(2,6)
Travail	90,7	94,5	(3,8)	3,0 [10]
Gains de productivité, fonctionnement et subventions[2]	(305,0)	-	(305,0)	-
Réserve pour Lac-Mégantic[3]	-	128,4	(128,4)	-
Dépenses de programmes	**65 704,0**	**64 518,0**	**1 186,0**	**1,8**
Service de la dette	8 582,7	8 442,8	139,9	1,7
Dépenses budgétaires	**74 286,7**	**72 960,8**	**1 325,9**	**1,8**

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portefeuille peut ne pas correspondre au total.
Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2014-2015.

RÉFÉRENCES

[1] Pour les fins de ce tableau, le service de la dette est exclu des dépenses des portefeuilles « Finances » et « Culture et Communications ».

[2] Mesures d'économies annoncées le 24 avril 2014.

[3] À cette réserve pour la part du Québec des coûts estimés pour les deux prochains exercices financiers, s'ajoute un montant de 64,0 M$ ayant déjà été déboursé et constaté dans les dépenses des portefeuilles. Cette réserve pourrait varier en fonction des négociations avec le gouvernement fédéral et du résultat des poursuites engagées par le gouvernement du Québec.

[4] Le pourcentage de variation a été calculé en excluant, du Budget de dépenses 2014-2015, le programme Fonds de suppléance.

[5] En incluant le montant de 75,8 M$ à être transféré en 2014-2015 de la provision pour réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, le taux de croissance serait de 2,0 %.

[6] Le pourcentage de variation a été calculé en excluant, de la dépense probable, les transferts provenant de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et de la provision pour des initiatives concernant les revenus du ministère des Finances.

[7] Le pourcentage de variation a été calculé en excluant, du Budget de dépenses 2014-2015, la provision pour des initiatives concernant les revenus du ministère des Finances.

[8] Le pourcentage de variation a été calculé en excluant, du Budget de dépenses 2014-2015, la provision pour réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants et en excluant, de la dépense probable, les montants associés au crédit au net.

[9] En tenant compte des dépenses financées par le FINESSS, soit 1 545,0 M$ dans le Budget de dépenses 2014-2015 et 1 505,0 M$ dans la dépense probable, le pourcentage de variation resterait à 3,0 %.

[10] Le pourcentage de variation a été calculé en excluant, de la dépense probable, les transferts provenant de la provision pour des initiatives concernant les revenus du ministère des Finances.

Concernant les références 4, 5, 6, 7,8 et 10, une provision est un élément d'un programme pour laquelle une loi sur les crédits donne au Conseil du trésor le pouvoir d'autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes ou portefeuilles pour les objets et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont déterminées au volume **Crédits des ministères et organismes**.

LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES

1. LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES EN 2014-2015

Les revenus et les dépenses prévus des entités consolidées s'élèvent respectivement à 77 881,9 M$ et à 75 678,5 M$ pour l'exercice financier 2014-2015, avant les ajustements de la consolidation, pour un impact favorable de 2 203,4 M$ sur les résultats financiers du gouvernement. Ces résultats représentent une hausse de 499,0 M$ par rapport à 2013-2014 qui se répartit ainsi :

- Une détérioration de 53,3 M$ des résultats prévus des fonds spéciaux;
- Une amélioration de 501,3 M$ des résultats prévus des organismes autres que budgétaires;
- Une amélioration de 58,0 M$ des résultats prévus des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation;
- Une variation à la baisse de 7,0 M$ des résultats prévus des comptes à fin déterminée.

Résultats des entités consolidées en 2014-2015[1]
(en millions de dollars)

	2014-2015			2013-2014[2]	
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats nets**	Résultats probables	**Variation**
Fonds spéciaux[3, 4]	13 018,7	11 439,5	1 579,2	1 632,5	(53,3)
Organismes autres que budgétaires[4]	23 950,5	23 247,0	703,5	202,2	501,3
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	39 768,0	39 840,0	(72,0)	(130,0)	58,0
	76 737,2	**74 526,5**	**2 210,7**	**1 704,7**	**506,0**
Comptes à fin déterminée[5]	1 144,7	1 152,0	(7,3)	(0,3)	(7,0)
Résultats des entités consolidées	**77 881,9**	**75 678,5**	**2 203,4**	**1 704,4**	**499,0**

[1] Les résultats des entités consolidées sont présentés avant les ajustements de la consolidation. Ces ajustements ont pour effet d'éliminer les opérations conclues entre les entités du périmètre comptable du gouvernement et envers le fonds général, d'harmoniser les conventions comptables en usage dans les entités consolidées avec celles utilisées par le gouvernement et d'effectuer les reclassifications adéquates.

[2] Les données sont présentées conformément à la structure 2014-2015.

[3] Incluant les résultats du Fonds des générations.

[4] Les prévisions des résultats 2013-2014 des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux tiennent compte de l'impact des politiques visant la réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative, tel que prévu à la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (L.Q. 2010, chapitre 20).

Les résultats des entités consolidées tiennent compte également de la réduction de dépenses de 200,0 M$ en 2013-2014 qui leur a été demandée, telle qu'annoncée au Budget de dépenses 2013-2014 de novembre 2012.

[5] Les résultats des comptes à fin déterminée sont présentés sur une base de comptabilité de caisse, ce qui peut générer des fluctuations importantes en fonction des entrées et des sorties de fonds. Les ajustements de la consolidation ont pour effet d'ajuster ces résultats afin qu'ils soient présentés sur une base de comptabilité d'exercice. Après les ajustements de la consolidation, les résultats des comptes à fin déterminée sont à l'équilibre et sont présentés à l'annexe 4.

Les résultats présentés pour l'exercice financier 2014-2015 ne tiennent pas compte des mesures d'économies annoncées le 24 avril 2014 et qui seront demandées aux entités consolidées concernant la réalisation des gains de productivité représentant 2 % de la masse salariale, des efforts équivalant à une réduction de 3 % des dépenses de fonctionnement ainsi qu'un resserrement dans l'octroi et la promesse de subventions, le cas échéant.

Les changements survenus à la répartition des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux par portefeuilles sont présentés à l'annexe 1.

2. LES RÉSULTATS DES FONDS SPÉCIAUX EN 2014-2015

Les fonds spéciaux présentent un excédent prévu de 1 579,2 M$, avant les ajustements de la consolidation, pour l'exercice financier 2014-2015, soit une variation à la baisse de 53,3 M$ par rapport à 2013-2014. En excluant l'amélioration des résultats de 180,0 M$ du Fonds des générations, les résultats des fonds spéciaux sont en baisse de 233,3 M$ et s'expliquent en grande partie par les facteurs suivants :

- Un surplus de 284,1 M$ au Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT) en 2014-2015 comparativement à un surplus prévu de 423,7 M$ en 2013-2014. Cette variation à la baisse des résultats de 139,6 M$ s'explique notamment par une hausse des subventions au programme de transport collectif des personnes (sur service de dette), de l'amortissement des immobilisations routières et du service de dette assumés par le FORT ainsi que du service de dette des organismes de transport et de l'Agence métropolitaine des transports;
- Un surplus de 19,1 M$ est prévu au Fonds d'information sur le territoire en 2014-2015 comparativement à un surplus de 45,9 M$ en 2013-2014. Cette baisse de 26,8 M$ des résultats nets s'explique entre autres par une diminution des revenus et une augmentation des dépenses liées notamment à l'embauche d'effectifs pour assurer une protection de la gestion stratégique des projets et activités en ressources informationnelles et aux projets de modernisation des systèmes et de déménagement du centre d'archivage du Registre foncier;
- Un déficit de 14,8 M$ est prévu au Fonds des ressources naturelles – Volet aménagement durable du territoire forestier en 2014-2015, comparativement à un surplus de 5,4 M$ en 2013-2014. Cette détérioration des résultats de 20,2 M$ s'explique essentiellement par des investissements additionnels dans les travaux sylvicoles;
- Un déficit prévu de 15,0 M$ au Fonds vert en 2014-2015 comparativement à un surplus prévu de 0,8 M$ en 2013-2014. Cette variation à la baisse des résultats de 15,8 M$ s'explique principalement par la hausse des dépenses associées à la mise en œuvre du Plan d'action sur les changements climatiques (PACC) 2013-2020;
- Le Fonds pour l'excellence et la performance universitaires prévoit un surplus de 1,7 M$ en 2014-2015, comparativement à un déficit anticipé de 9,8 M$ en 2013-2014. Cette amélioration de 11,5 M$ s'explique notamment par le fait que certaines dépenses de transfert qui étaient initialement prévues au cours de l'exercice financier 2012-2013 ont été effectuées au cours de l'exercice 2013-2014.

Résultats en 2014-2015 des fonds spéciaux[1]
(en millions de dollars)

	2014-2015			2013-2014	
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats nets**	Résultats probables	**Variation**
Fonds des réseaux de transport terrestre	3 581,4	3 297,3	284,1	423,7	(139,6)
Fonds d'information sur le territoire	141,2	122,1	19,1	45,9	(26,8)
Fonds des ressources naturelles – Volet aménagement durable du territoire forestier	470,8	485,6	(14,8)	5,4	(20,2)
Fonds vert	504,2	519,2	(15,0)	0,8	(15,8)
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	30,0	28,3	1,7	(9,8)	11,5
Autres fonds spéciaux	6 990,1	6 987,0	3,1	45,5	(42,4)
	11 717,7	11 439,5	278,2	511,5	(233,3)
Fonds des générations	1 301,0	-	1 301,0	1 121,0	180,0
Résultats avant les ajustements de la consolidation	**13 018,7**	**11 439,5**	**1 579,2**	**1 632,5**	**(53,3)**

[1] Les résultats des fonds spéciaux sont présentés à l'annexe 2.

3. LES RÉSULTATS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES EN 2014-2015

Les résultats prévus des organismes autres que budgétaires affichent un surplus de 703,5 M$, avant les ajustements de la consolidation en 2014-2015, comparativement à un surplus anticipé de 202,2 M$ en 2013-2014. Cette augmentation de 501,3 M$ des résultats nets prévus s'explique en grande partie par les facteurs suivants :

- La Société de financement des infrastructures locales du Québec présente un excédent de 476,4 M$ pour l'exercice financier 2014-2015, comparativement à un surplus prévu de 7,0 M$ en 2013-2014. Cette amélioration des résultats de 469,4 M$ s'explique notamment par des revenus provenant du ministère des Finances nécessaires pour pourvoir au paiement des dépenses relatives à la Société de financement des infrastructures locales du Québec inscrites à la dette nette au 1er avril 2012 à la suite de la révision de la norme comptable sur les paiements de transfert;
- La Société d'habitation du Québec prévoit un déficit de 3,8 M$ pour l'exercice financier 2014-2015, comparativement à un déficit prévu de 52,5 M$ en 2013-2014. Cet écart de 48,7 M$ s'explique notamment par le fait que la Société a pu utiliser une partie de son excédent cumulé au 31 mars 2013 pour financer ses dépenses 2013-2014. Le déficit prévu en 2014-2015 sera financé par l'excédent cumulé estimé au 31 mars 2014;
- La Financière agricole du Québec présente un surplus de 201,9 M$ en 2014-2015, comparativement à un surplus de 165,1 M$ en 2013-2014. Cette variation à la hausse prévue de 36,8 M$ résulte de besoins moindres que prévu principalement à l'égard des programmes Agri-stabilité et d'assurance stabilisation des revenus agricoles;
- La Commission des services juridiques affiche un déficit de 15,4 M$ en 2014-2015 comparativement à un surplus de 4,3 M$ en 2013-2014. Cette diminution des résultats de 19,7 M$ provient de l'effet combiné de la hausse des seuils d'admissibilité, des nouveaux tarifs des avocats de pratique privée et du financement de ces dépenses par les disponibilités des exercices antérieurs;

- La Société québécoise des infrastructures affiche un surplus de 13,7 M$ en 2014-2015, comparativement à un surplus prévu de 30,9 M$ en 2013-2014, soit une diminution des résultats de 17,2 M$. Cet écart s'explique principalement par le gain qui avait été réalisé en juillet 2013 au montant de 21,1 M$ suite à la disposition des actifs immobiliers de la portion nord de l'Îlot Voyageur;
- Financement-Québec présente un surplus de 45,0 M$ en 2014-2015 comparativement à un surplus de 30,8 M$ en 2013-2014. L'augmentation du surplus de 14,2 M$ s'explique essentiellement par le fait que les sources internes de financement, consécutives à des remboursements de capital sur les prêts existants, seront plus élevées au cours de l'exercice 2014-2015 qu'en 2013-2014. Ces sommes seront utilisées pour effectuer de nouveaux prêts. Comme leur volume sera plus important que l'année précédente, il en résultera une hausse du surplus.

Résultats en 2014-2015 des organismes autres que budgétaires[1]
(en millions de dollars)

	2014-2015			2013-2014	
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats nets**	Résultats probables	**Variation**
Société de financement des infrastructures locales du Québec	912,3	435,9	476,4	7,0	469,4
Société d'habitation du Québec	1 091,2	1 095,0	(3,8)	(52,5)	48,7
La Financière agricole du Québec	714,3	512,4	201,9	165,1	36,8
Commission des services juridiques	164,5	179,9	(15,4)	4,3	(19,7)
Société québécoise des infrastructures	939,2	925,5	13,7	30,9	(17,2)
Financement-Québec	616,6	571,6	45,0	30,8	14,2
Autres organismes[2]	19 512,4	19 526,7	(14,3)	16,6	(30,9)
Résultats avant les ajustements de la consolidation	**23 950,5**	**23 247,0**	**703,5**	**202,2**	**501,3**

[1] Les résultats des organismes autres que budgétaires sont présentés à l'annexe 3.

[2] Incluant, entre autres, la Régie de l'assurance maladie du Québec dont les revenus et les dépenses s'établissent à 11 251,9 M$ et le Fonds de l'assurance médicaments dont les revenus et les dépenses s'établissent à 3 429,8 M$.

4. LES RÉSULTATS DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION EN 2014-2015

Les résultats des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, avant les ajustements de la consolidation, présentent un déficit de 72,0 M$ pour l'exercice financier 2014-2015, comparativement à un déficit de 130,0 M$ en 2013-2014, soit une amélioration de 58,0 M$.

Résultats en 2014-2015 des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation
(en millions de dollars)

	2014-2015			2013-2014	
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats nets**	Résultats probables	**Variation**
Résultats avant les ajustements de la consolidation	39 768,0	39 840,0	(72,0)	(130,0)	58,0

5. L'ÉVOLUTION DE LA PRÉVISION DES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES EN 2013-2014

Les résultats prévus des entités consolidées et des comptes à fin déterminée, avant les ajustements de la consolidation, sont supérieurs de 398,3 M$ à ceux présentés au Budget de dépenses 2013-2014 :

- Les résultats prévus des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires se sont améliorés de 536,6 M$;
- Les résultats prévus des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation présentent un déficit de 130,0 M$;
- Les résultats des comptes à fin déterminée sont en baisse de 8,3 M$.

Évolution de la prévision des résultats des entités consolidées en 2013-2014
(en millions de dollars)

	2013-2014		Variation
	Prévisions révisées	Budget de dépenses	
Fonds spéciaux[1]	1 632,5	1 241,6	390,9
Organismes autres que budgétaires	202,2	56,5	145,7
	1 834,7	1 298,1	536,6
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	(130,0)	-	(130,0)
Comptes à fin déterminée	(0,3)	(8,6)	(8,3)
Résultats avant les ajustements de la consolidation	**1 704,4**	**1 289,5**	**398,3**

[1] Incluant les résultats du Fonds des générations.

Plus précisément, les principales variations des résultats prévus des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires, avant les ajustements de la consolidation, s'expliquent par les facteurs suivants :

- L'amélioration des résultats de 112,0 M$ par rapport au budget 2013-2014 de La Financière agricole du Québec s'explique principalement par des besoins financiers moindres que prévu à l'égard des programmes Agri-stabilité et d'assurance stabilisation des revenus agricoles;
- Un surplus prévu de 423,7 M$ en 2013-2014 au Fonds des réseaux de transport terrestre comparativement à un surplus prévu de 319,4 M$ au Budget de dépenses 2013-2014. Cette amélioration des résultats de 104,3 M$ s'explique notamment par des dépenses en intérêts du service de dette consacrées au réseau routier moins élevées que prévu et d'un taux de réalisation plus bas des investissements des sociétés de transport en commun;
- Un surplus prévu en 2013-2014 de 0,8 M$ au Fonds vert comparativement à un déficit prévu de 87,4 M$ au Budget de dépenses 2013-2014. Cette amélioration des résultats de 88,2 M$ s'explique principalement par des délais encourus dans la mise en œuvre du PACC 2013-2020 et du programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage;
- La Société d'habitation du Québec qui doit maintenant comptabiliser les contributions reportées à titre d'excédent plutôt qu'à titre de revenu de l'exercice. Cette nouvelle méthode de comptabilisation explique une réduction de 127,5 M$ entre les prévisions révisées et le Budget de dépenses 2013-2014. Par contre, un montant additionnel de 75,0 M$ de revenus est considéré afin de constater les coûts du programme AccèsLogis Québec à l'avancement des travaux;

- L'Agence métropolitaine de transport qui présente une amélioration de ses résultats de 40,6 M$ en 2013-2014 découlant principalement d'une réforme de son modèle prévisionnel de calcul de ses intérêts et de ses revenus de subventions reportés;
- Une amélioration de 19,8 M$ au Fonds d'information sur le territoire, qui résulte principalement de revenus plus élevés que prévu;
- Une amélioration des résultats au Fonds de financement de 17,2 M$, principalement attribuable à une révision à la hausse des sources internes de financement consécutives aux transferts des prêts consentis aux clientèles ne faisant pas partie du périmètre comptable du gouvernement à Financement-Québec au cours de cet exercice financier.

Évolution de la prévision des résultats des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires en 2013-2014
(en millions de dollars)

	2013-2014		
	Prévisions révisées	Budget de dépenses	**Variation**
La Financière agricole du Québec	165,1	53,1	112,0
Fonds des réseaux de transport terrestre	423,7	319,4	104,3
Fonds vert	0,8	(87,4)	88,2
Société d'habitation du Québec	(52,5)	-	(52,5)
Agence métropolitaine de transport	(8,9)	(49,5)	40,6
Fonds d'information sur le territoire	45,9	26,1	19,8
Fonds de financement	40,7	23,5	17,2
Autres fonds et organismes[1]	1 219,9	1 012,8	207,1
Résultats avant les ajustements de la consolidation	**1 834,7**	**1 298,0**	**536,7**

[1] Incluant les résultats du Fonds des générations.

ANNEXE 1

CHANGEMENTS À LA LISTE DES ENTITÉS CONSOLIDÉES

ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET FONDS SPÉCIAUX

Certains fonds spéciaux et organismes autres que budgétaires se sont ajoutés à la responsabilité d'un titulaire ou ont été déplacés sous la responsabilité d'un autre, ont changé de statut, de dénomination ou n'apparaissent plus au Budget de dépenses 2014-2015 par rapport à 2013-2014.

Un signe (+) indique l'ajout d'un fonds spécial ou d'un organisme autre que budgétaire, alors qu'un signe (-) signifie le retrait d'un fonds spécial ou d'un organisme autre que budgétaire.

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

(+) La Société québécoise des infrastructures a été ajoutée à ce portefeuille.

(-) Infrastructure Québec et la Société immobilière du Québec ont été fusionnées à la Société québécoise des infrastructures.

Conseil exécutif

(-) La Commission de la capitale nationale du Québec a été transférée au portefeuille « Travail ».

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

(-) La Fondation de la faune du Québec et la Société des établissements de plein air du Québec ont été transférées au portefeuille « Forêts, Faune et Parcs ».

Économie, Innovation et Exportations

(+) Le Centre de recherche industrielle du Québec a été ajouté à ce portefeuille en provenance du portefeuille « Enseignement supérieur, Recherche et Science ».

(+) Le Fonds du développement économique et la Société du parc industriel de Bécancour ont été ajoutés à ce portefeuille en provenance du portefeuille « Finances ».

Éducation, Loisir et Sport

(+) L'Institut national des mines a été ajouté à ce portefeuille en provenance du portefeuille « Enseignement supérieur, Recherche et Science ».

Emploi et Solidarité sociale

(+) Le Fonds des biens et des services a été ajouté à ce portefeuille.

(-) Les actifs et les passifs du Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère de l'Emploi et de la Solidarité et de Services Québec ont été transférés au Fonds des biens et des services.

ANNEXE 1 (suite)

Énergie et Ressources naturelles

(-) Le Fonds des ressources naturelles – Volet aménagement durable du territoire forestier a été transféré au portefeuille « Forêts, Faune et Parcs ».

Enseignement supérieur, Recherche et Science

(-) Le Centre de recherche industrielle du Québec a été transféré au portefeuille « Économie, Innovation et Exportations ».

(-) L'Institut national des mines a été transféré au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport ».

Famille

(+) Le Fonds de soutien aux proches aidants a été ajouté à ce portefeuille en provenance du portefeuille « Santé et Services sociaux ».

Finances

(-) Le Fonds de partenariat touristique, la Régie des installations olympiques, la Société du Centre des congrès de Québec et la Société du Palais des congrès de Montréal ont été transférés au portefeuille « Tourisme ».

(-) Le Fonds du développement économique et la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour ont été intégrés au portefeuille « Économie, Innovation et Exportations ».

Forêts, Faune et Parcs

(+) La Fondation de la faune du Québec et la Société des établissements de plein air du Québec ont été transférées à ce portefeuille en provenance du portefeuille « Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques ».

(+) Le Fonds des ressources naturelles – Volet aménagement durable du territoire forestier a été transféré à ce portefeuille en provenance du portefeuille « Énergie et Ressources naturelles ».

Santé et Services sociaux

(-) Le Fonds de soutien aux proches aidants a été transféré au portefeuille « Famille ».

Tourisme

(+) Le Fonds de partenariat touristique, la Régie des installations olympiques, la Société du Centre des congrès de Québec et la Société du Palais des congrès de Montréal ont été intégrés à ce portefeuille en provenance du portefeuille « Finances ».

Travail

(+) La Commission de la capitale nationale du Québec a été intégrée à ce portefeuille en provenance du portefeuille « Conseil exécutif ».

ANNEXE 1 (suite)

COMPTES À FIN DÉTERMINÉE

À l'égard des comptes à fin déterminée, sept nouvelles demandes d'utilisation du compte général Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux ont été approuvées au cours de l'exercice financier 2013-2014 soit aux portefeuilles « Affaires municipales et Occupation du territoire », « Culture et Communications », « Santé et Services sociaux » et « Sécurité publique ».

ENTITÉS DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION

La liste des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation du gouvernement est disponible au volume I des Comptes publics.

ANNEXE 2

Résultats des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2014-2015			2013-2014
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	Résultats
Affaires municipales et Occupation du territoire				
Fonds de développement régional	44,3	44,2	0,1	10,2
	44,3	44,2	0,1	10,2
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Fonds relatif à certains sinistres	1,6	1,6	-	-
	1,6	1,6	-	-
Culture et Communications				
Fonds du patrimoine culturel québécois	15,7	16,6	(0,9)	3,1
	15,7	16,6	(0,9)	3,1
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques				
Fonds vert	504,2	519,2	(15,0)	0,8
	504,2	519,2	(15,0)	0,8
Économie, Innovation et Exportations				
Fonds du développement économique	307,9	307,9	-	-
	307,9	307,9	-	-
Éducation, Loisir et Sport				
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	61,6	72,0	(10,4)	(6,7)
	61,6	72,0	(10,4)	(6,7)
Emploi et Solidarité sociale				
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	23,0	24,1	(1,1)	(0,1)
Fonds de développement du marché du travail	1 023,3	1 039,3	(16,0)	(21,0)
Fonds des biens et des services	83,5	90,5	(7,0)	(12,0)
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	18,5	18,5	-	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	20,4	20,7	(0,3)	(7,1)
	1 168,7	1 193,1	(24,4)	(40,2)
Énergie et Ressources naturelles				
Fonds des ressources naturelles	186,6	198,1	(11,5)	(12,2)
Fonds d'information sur le territoire	141,2	122,1	19,1	45,9
	327,8	320,2	7,6	33,7

ANNEXE 2 (suite)

Résultats des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2014-2015			2013-2014
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	Résultats
Enseignement supérieur, Recherche et Science				
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	30,0	28,3	1,7	(9,8)
	30,0	28,3	1,7	(9,8)
Famille				
Fonds de soutien aux proches aidants	15,2	-	15,2	15,1
Fonds pour le développement des jeunes enfants	15,1	10,0	5,1	15,1
	30,3	10,0	20,3	30,2
Finances				
Fonds de financement	1 400,8	1 366,2	34,6	40,7
Fonds des générations	1 301,0	-	1 301,0	1 121,0
Fonds du Bureau de décision et de révision	1,7	2,1	(0,4)	(0,2)
Fonds du centre financier de Montréal	1,0	1,4	(0,4)	(0,3)
Fonds du développement nordique	74,2	79,2	(5,0)	(2,8)
Fonds relatif à l'administration fiscale	906,5	906,5	-	-
	3 685,2	2 355,4	1 329,8	1 158,4
Forêts, Faune et Parcs				
Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier	470,8	485,6	(14,8)	5,4
	470,8	485,6	(14,8)	5,4
Justice				
Fonds Accès Justice	10,9	10,9	-	3,0
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	18,0	21,7	(3,7)	(6,0)
Fonds des registres du ministère de la Justice	30,8	24,4	6,4	14,7
Fonds du Tribunal administratif du Québec	37,5	39,3	(1,8)	(1,5)
	97,2	96,3	0,9	10,2
Santé et Services sociaux				
Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux	1 545,0	1 545,0	-	-
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	187,6	187,6	-	-
Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie	20,1	10,0	10,1	10,0
	1 752,7	1 742,6	10,1	10,0

ANNEXE 2 (suite)

Résultats des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2014-2015			2013-2014
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	Résultats
Sécurité publique				
Fonds des services de police	582,1	582,1	-	-
	582,1	582,1	-	-
Tourisme				
Fonds de partenariat touristique	137,8	144,8	(7,0)	(2,1)
	137,8	144,8	(7,0)	(2,1)
Transports				
Fonds de gestion de l'équipement roulant	119,9	119,9	-	-
Fonds de la sécurité routière	17,0	15,0	2,0	6,9
Fonds des réseaux de transport terrestre	3 581,4	3 297,3	284,1	423,7
	3 718,3	3 432,2	286,1	430,6
Travail				
Fonds de la Commission des lésions professionnelles	65,6	66,7	(1,1)	0,6
Fonds de la Commission des relations du travail	16,7	20,5	(3,8)	(1,9)
	82,3	87,2	(4,9)	(1,3)
Total avant les ajustements de la consolidation	**13 018,7**	**11 439,5**	**1 579,2**	**1 632,5**

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

ANNEXE 3

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2014-2015			2013-2014
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	Résultats
Affaires municipales et Occupation du territoire				
Société d'habitation du Québec	1 091,2	1 095,0	(3,8)	(52,5)
	1 091,2	1 095,0	(3,8)	(52,5)
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
La Financière agricole du Québec	714,3	512,4	201,9	165,1
	714,3	512,4	201,9	165,1
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Centre de services partagés du Québec	693,5	693,5	-	(4,5)
Société québécoise des infrastructures	939,2	925,5	13,7	30,9
	1 632,7	1 619,0	13,7	26,4
Conseil exécutif				
Centre de la francophonie des Amériques	3,0	3,3	(0,3)	(0,4)
	3,0	3,3	(0,3)	(0,4)
Culture et Communications				
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	88,9	90,8	(1,9)	(1,3)
Conseil des arts et des lettres du Québec	89,3	89,8	(0,5)	-
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	31,0	32,3	(1,3)	(1,8)
Musée d'Art contemporain de Montréal	11,0	11,3	(0,3)	-
Musée de la Civilisation	28,1	29,4	(1,3)	(1,8)
Musée national des beaux-arts du Québec	18,5	19,1	(0,6)	0,1
Régie du cinéma	8,2	5,9	2,3	3,4
Société de développement des entreprises culturelles	76,2	75,9	0,3	0,4
Société de la Place des Arts de Montréal	34,2	34,6	(0,4)	1,0
Société de télédiffusion du Québec	80,7	81,0	(0,3)	(2,3)
Société du Grand Théâtre de Québec	11,7	11,4	0,3	4,1
	477,8	481,5	(3,7)	1,8
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques				
Société québécoise de récupération et de recyclage	47,8	47,6	0,2	0,7
	47,8	47,6	0,2	0,7

ANNEXE 3 (suite)

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2014-2015			2013-2014
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	Résultats
Économie, Innovation et Exportations				
Centre de recherche industrielle du Québec	31,5	31,7	(0,2)	0,3
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	5,6	5,9	(0,3)	(0,6)
	37,1	37,6	(0,5)	(0,3)
Éducation, Loisir et Sport				
Institut national des mines	1,0	1,0	-	-
	1,0	1,0	-	-
Emploi et Solidarité sociale				
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	29,4	29,5	(0,1)	0,1
	29,4	29,5	(0,1)	0,1
Énergie et Ressources naturelles				
Régie de l'énergie	13,9	14,8	(0,9)	(0,3)
Société de développement de la Baie-James	25,5	25,2	0,3	(1,2)
Société nationale de l'amiante	-	-	-	-
	39,4	40,0	(0,6)	(1,5)
Enseignement supérieur, Recherche et Science				
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	59,8	65,7	(5,9)	1,7
Fonds de recherche du Québec - Santé	93,9	95,8	(1,9)	1,7
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	51,8	52,8	(1,0)	(3,2)
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	34,7	37,2	(2,5)	(1,8)
	240,2	251,5	(11,3)	(1,6)
Finances				
Agence du revenu du Québec	1 149,2	1 149,2	-	(2,8)
Autorité des marchés financiers	141,2	120,6	20,6	25,3
Financement-Québec	616,6	571,6	45,0	30,8
Institut de la statistique du Québec	25,7	29,0	(3,3)	(3,1)
Société de financement des infrastructures locales du Québec	912,3	435,9	476,4	7,0
	2 845,0	2 306,3	538,7	57,2

ANNEXE 3 (suite)

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2014-2015			2013-2014
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	Résultats
Forêts, Faune et Parcs				
Fondation de la faune du Québec	6,6	6,5	0,1	-
Société des établissements de plein air du Québec	128,9	128,4	0,5	1,5
	135,5	134,9	0,6	1,5
Justice				
Commission des services juridiques	164,5	179,9	(15,4)	4,3
Fonds d'aide aux recours collectifs	1,9	3,7	(1,8)	0,3
Office des professions du Québec	9,7	11,1	(1,4)	(1,0)
Société québécoise d'information juridique	14,8	14,8	-	0,3
	190,9	209,5	(18,6)	3,9
Relations internationales et Francophonie				
Office Québec-Amériques pour la jeunesse	2,7	2,7	-	(0,2)
Office Québec-Monde pour la jeunesse	6,6	6,6	-	-
	9,3	9,3	-	(0,2)
Santé et Services sociaux				
Corporation d'urgences-santé	125,4	125,4	-	-
Fonds de l'assurance médicaments	3 429,8	3 429,8	-	-
Héma-Québec	405,9	405,9	-	-
Institut national de santé publique du Québec	71,0	71,7	(0,7)	(1,1)
Institut national d'excellence en santé et en services sociaux	12,7	13,5	(0,8)	0,3
Régie de l'assurance maladie du Québec	11 251,9	11 251,9	-	-
	15 296,7	15 298,2	(1,5)	(0,8)
Sécurité publique				
École nationale de police du Québec	34,3	35,7	(1,4)	1,0
École nationale des pompiers du Québec	1,9	2,2	(0,3)	(0,1)
	36,2	37,9	(1,7)	0,9
Tourisme				
Régie des installations olympiques*	35,1	39,7	(4,6)	(5,2)
Société du Centre des congrès de Québec	25,3	28,4	(3,1)	(1,4)
Société du Palais des congrès de Montréal	59,3	58,7	0,6	5,8
	119,7	126,8	(7,1)	(0,8)

ANNEXE 3 (suite)

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2014-2015			2013-2014
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	Résultats
Transports				
Agence métropolitaine de transport	480,4	491,7	(11,3)	(8,9)
Société de l'assurance automobile du Québec	251,3	242,4	8,9	6,1
Société des Traversiers du Québec	113,7	119,4	(5,7)	(5,6)
	845,4	853,5	(8,1)	(8,4)
Travail				
Commission de la capitale nationale du Québec	19,6	19,6	-	1,6
Commission des normes du travail	72,0	66,4	5,6	5,4
Régie du bâtiment du Québec	66,0	66,0	-	4,1
	157,6	152,0	5,6	11,1
Total avant les ajustements de la consolidation	**23 950,5**	**23 247,0**	**703,5**	**202,2**

* Les données prévisionnelles correspondent au fonds d'exploitation de l'organisme.

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

ANNEXE 4

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2014-2015			2013-2014
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	Résultats
Affaires municipales et Occupation du territoire				
Fonds de stimulation de l'infrastructure	-	-	-	-
Programme d'infrastructures 2005	0,7	0,7	-	-
Projets d'infrastructures 2008	194,2	194,2	-	-
	194,9	194,9	-	-
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
Financement de certaines activités en agriculture et dans le secteur des pêches	6,1	6,1	-	(0,2)
Financement des programmes de gestion des risques agricoles	115,2	115,2	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	3,1	3,1	-	-
Programme d'aide ponctuelle aux éleveurs de chevaux Standardbred	-	-	-	(0,1)
	124,4	124,4	-	(0,3)
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
	-	-	-	-
Conseil exécutif				
Financement de la Stratégie d'action jeunesse	-	2,2	(2,2)	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,1	0,1	-	-
	0,1	2,3	(2,2)	-
Culture et Communications				
Application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics	1,2	1,2	-	(0,3)
Financement des unités autonomes de service - Centre de conservation du Québec	1,2	1,2	-	-
Fonds de stimulation de l'infrastructure	-	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
Projets d'infrastructures 2008	33,9	33,9	-	-
Soutien à l'Orchestre symphonique de Montréal	8,5	8,5	-	-
	44,8	44,8	-	(0,3)

ANNEXE 4 (suite)

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2014-2015			2013-2014
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	Résultats
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques				
Financement des unités autonomes de service - Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ)	2,0	2,0	-	(0,7)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,8	1,9	(0,1)	0,1
	3,8	3,9	(0,1)	(0,6)
Éducation, Loisir et Sport				
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	26,5	26,5	-	-
Financement des immobilisations des commissions scolaires Crie et Kativik et de l'école des Naskapis	5,0	5,0	-	-
Formation dans les pénitenciers fédéraux	-	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,7	0,7	-	-
	32,2	32,2	-	-
Emploi et Solidarité sociale				
Financement des projets pilotes pour les travailleurs âgés	6,5	6,5	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,2	0,2	-	-
	6,7	6,7	-	-
Énergie et Ressources naturelles				
Financement de mesures de protection, de sécurisation, de réaménagement et de restauration de sites miniers	-	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,7	0,6	0,1	(0,2)
Maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocations faunique et multiressources	0,4	0,4	-	-
	1,1	1,0	0,1	(0,2)
Enseignement supérieur, Recherche et Science				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	(6,3)
Programme d'infrastructure du savoir	-	2,4	(2,4)	(2,8)
	-	2,4	(2,4)	(9,1)

ANNEXE 4 (suite)

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2014-2015			2013-2014
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	Résultats
Finances				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,1	0,1	-	(0,2)
Transfert des revenus d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et d'un montant additionnel prévu en vertu de la loi C-66	458,2	458,2	-	-
	458,3	458,3	-	(0,2)
Forêts, Faune et Parcs				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,4	1,8	(0,4)	(0,7)
	1,4	1,8	(0,4)	(0,7)
Immigration, Diversité et Inclusion				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	4,1	5,2	(1,1)	0,1
	4,1	5,2	(1,1)	0,1
Justice				
Accord relatif à la Loi sur les contraventions	0,6	0,6	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
	0,6	0,6	-	-
Relations internationales et Francophonie				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,8	0,8	-	-
	0,8	0,8	-	-
Santé et Services sociaux				
Coûts des services de santé occasionnés par les accidents d'automobile	104,0	104,0	-	11,1
Financement de services aux personnes âgées en perte d'autonomie	30,0	30,0	-	0,4
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	22,0	22,0	-	(0,2)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	7,2	10,7	(3,5)	0,2
Mise en oeuvre du plan d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux	48,6	46,4	2,2	(2,6)
	211,8	213,1	(1,3)	8,9

ANNEXE 4 (suite)

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2014-2015			2013-2014
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	Résultats
Sécurité publique				
Administration de la Loi sur les armes à feu	6,0	6,0	-	-
Financement des unités autonomes de service - Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	3,7	3,7	-	1,0
Financement du programme conjoint de protection civile	-	-	-	0,1
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	3,0	3,0	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	35,9	35,4	0,5	1,0
	48,6	48,1	0,5	2,1
Transports				
Financement des infrastructures ferroviaires	7,0	7,0	-	-
Fonds de stimulation de l'infrastructure	-	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,3	0,4	(0,1)	(0,1)
	7,3	7,4	(0,1)	(0,1)
Travail				
Financement du Bureau d'évaluation médicale	3,2	3,2	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,4	0,6	(0,2)	-
	3,6	3,8	(0,2)	-
Total avant les ajustements de la consolidation	**1 144,7**	**1 152,0**	**(7,3)**	**(0,3)**

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

L'EFFECTIF DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE

1. L'ENVELOPPE D'EFFECTIF AUTORISÉ ET L'EFFECTIF UTILISÉ

L'enveloppe d'effectif total ou l'effectif total autorisé prévu représente le niveau d'effectif maximal qu'un ministère, un organisme ou un fonds spécial doit respecter tandis que l'effectif utilisé représente la consommation réelle en équivalent temps complet (ETC).

Des définitions relatives à l'effectif sont présentées à l'annexe 1 du présent chapitre.

2. LA VARIATION À L'ENVELOPPE D'EFFECTIF AUTORISÉ

À chaque exercice financier, le Conseil du trésor détermine une enveloppe d'effectif autorisé pour chacun des ministères et organismes budgétaires incluant, le cas échéant, les fonds spéciaux ainsi que les organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujetti à la Loi sur la fonction publique (LFP) (RLRQ, chapitre F-3.1.1).

MINISTÈRES, ORGANISMES BUDGÉTAIRES ET FONDS SPÉCIAUX

L'enveloppe prévue d'effectif total des ministères, des organismes budgétaires et des fonds spéciaux s'établit à 50 176 ETC pour l'exercice financier 2014-2015, en hausse de 1 045 ETC par rapport au Budget de dépenses 2013-2014. Cette hausse résulte d'ajouts totalisant 1 045 ETC accordés en 2013-2014 et d'ajouts de 311 ETC applicables au 1er avril 2014. Le remplacement partiel des départs à la retraite permet de compenser les ajouts accordés au 1er avril 2014 et de créer une réserve pour être réallouée en cours d'exercice en fonction des priorités gouvernementales.

Cette hausse globale se répartit principalement dans les portefeuilles suivants :

- Au portefeuille « Emploi et Solidarité sociale », un ajout net de 343 ETC essentiellement pour remplacer des ressources externes et renforcer l'expertise au sein du Ministère tout en réalisant des économies, pour poursuivre les activités de la Stratégie d'intervention renforcée auprès des prestataires de l'aide financière de dernier recours et celles liées au programme d'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés ainsi que pour régulariser la situation des effectifs au Fonds des biens et des services;
- Au portefeuille « Justice », un ajout net de 498 ETC, dont principalement :
  - 393 ETC au ministère de la Justice afin de répondre aux besoins les plus pressants en matière d'administration de la justice et pour assurer l'accessibilité à la justice;
  - 68 ETC pour la mise en place du projet pilote sur les cinémomètres photographiques;
- Au portefeuille « Sécurité publique », un ajout net de 263 ETC, dont :
  - 208 ETC au ministère de la Sécurité publique en lien avec la mise en activité du centre de détention Leclerc de Laval;
  - 12 ETC à la Sûreté du Québec afin de soutenir les équipes de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale.

ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET CEUX EXERÇANT DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES DONT LE PERSONNEL EST ASSUJETTI À LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

Depuis le début de l'exercice financier 2013-2014, l'enveloppe prévue d'effectif total des organismes autres que budgétaires et de ceux exerçant des opérations fiduciaires, dont le personnel est assujetti à la Loi sur la fonction publique, est passée de 14 469 ETC à 15 356 ETC.

Cette hausse de 887 ETC s'explique principalement par un ajout net de 693 ETC à la Société de l'assurance automobile du Québec essentiellement pour régulariser la situation de ses effectifs ainsi que par un ajout net de 133 ETC à la Régie de l'assurance maladie du Québec, afin de lui permettre de réaliser des mandats additionnels qui lui ont été confiés. Les ajouts accordés à compter du 1er avril 2014 sont compensés par l'impact du remplacement partiel des départs à la retraite.

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé
(en ETC)

	Ministères, organismes budgétaires et fonds spéciaux[1]	Organismes autres que budgétaires assujettis à la LFP[2]	**Total**
Enveloppe prévue d'effectif total au Budget de dépenses 2013-2014	49 131	14 469	**63 600**
Variations au cours de l'exercice 2013-2014	1 045	887	**1 932**
Enveloppe d'effectif prévue au 31 mars 2014 :	50 176	15 356	**65 532**
Variations au 1er avril 2014	311	181	**492**
Remplacement partiel des départs à la retraite	(536)	(148)	**(684)**
Réserve pour réallocation[3]	225	(33)	**192**
	-	-	**-**
Enveloppe prévue d'effectif total en 2014-2015	**50 176**	**15 356**	**65 532**

[1] La répartition par portefeuilles est présentée à l'annexe 4.

[2] La répartition par organismes est présentée à l'annexe 5.

[3] Répartition présentée à titre illustratif. La réserve sera réallouée en fonction des priorités gouvernementales.

3. L'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF UTILISÉ EN 2013-2014

En 2013-2014, l'effectif utilisé du secteur de la fonction publique, présenté à l'annexe 6, s'élève à 65 329 ETC, une hausse de 1 240 ETC comparativement à l'exercice financier 2012-2013. Cette augmentation s'explique essentiellement par des ajouts à l'effectif total autorisé accordés au cours des exercices financiers 2012-2013 et 2013-2014. Cette hausse se retrouve essentiellement :

- Au portefeuille « Transports », pour remplacer des ressources externes et améliorer l'expertise au sein du Ministère;
- Au portefeuille « Santé et Services sociaux », à la suite de l'intégration des employés de la Société de gestion informatique (SOGIQUE) au Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux;
- Aux portefeuilles « Justice » et « Sécurité publique », pour répondre à certains besoins tels que ceux énoncés au point 2 de ce chapitre.

ANNEXE 1

LEXIQUE

Effectif utilisé :

Nombre d'employés réguliers et occasionnels, exprimé en équivalent temps complet (ETC), ayant réellement été rémunérés.

Enveloppe d'effectif total ou effectif total autorisé prévu :

Nombre maximum d'employés permanents et occasionnels, exprimé en ETC, pouvant être rémunérés. Le Conseil du trésor fixe annuellement une enveloppe d'effectif autorisé par ministères, organismes et, le cas échéant, par fonds spéciaux.

Équivalent temps complet (ETC) :

L'ETC représente le ratio entre le salaire gagné par un employé au cours d'une année par rapport à celui d'un employé ayant travaillé toute l'année à temps complet.

Par exemple, l'ETC d'un employé occupant un emploi à temps complet et travaillant toute l'année équivaut à 1. L'ETC d'un employé dont le salaire est réduit parce qu'il a travaillé à temps partiel, à temps réduit ou seulement une partie de l'année varie entre 0 et 1. Finalement, l'ETC d'une personne qui n'a reçu aucun salaire à cause d'un congé sans solde pendant une année entière est égal à 0.

ANNEXE 2

Évolution de l'effectif des ministères, des organismes budgétaires et des fonds spéciaux[1]
(en ETC)

	Effectif total autorisé prévu[2]		Effectif total utilisé prévu[3]	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation
2003-2004[4]	49 664	-	51 833	-
2004-2005[4]	49 545	(119)	50 472	(1 361)
2005-2006	49 415	(130)	49 379[5]	(1 093)
2006-2007	48 659	(756)	48 386	(993)
2007-2008	48 126	(533)	47 982	(404)
2008-2009	47 907	(219)	47 845	(137)
2009-2010	47 991	84	47 988	143
2010-2011	47 661	(330)	47 792	(196)
2011-2012	48 139	478	47 556	(236)
2012-2013	49 305	1 166	48 774	1 218
2013-2014	50 176[6]	871	49 743	969

[1] Les données sont présentées selon la structure budgétaire 2014-2015 sur base comparable.

[2] L'effectif total autorisé prévu ne tient pas compte d'ajouts d'effectif non récurrents qui ont été accordés au cours de l'exercice de même que des étudiants et des stagiaires.

[3] Les données sont redressées pour tenir compte de l'exclusion notamment des étudiants, des stagiaires et du personnel régulier en préretraite.

[4] L'écart entre l'effectif total utilisé prévu et l'effectif total autorisé prévu provient essentiellement des ententes de gestion conclues entre les ministres responsables et le Conseil du trésor ainsi que de l'utilisation des marges de manœuvre accordées pour la gestion de l'effectif.

[5] Ce niveau d'effectif exclut l'impact des journées de grève survenues au cours de l'exercice financier 2005-2006.

[6] Ce niveau correspond à l'effectif comparatif 2013-2014 apparaissant à l'annexe 4.

ANNEXE 3

Évolution de l'effectif des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujetti à la Loi sur la fonction publique[1]

(en ETC)

	Effectif total autorisé prévu[2]		Effectif total utilisé prévu[3]	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation
2003-2004[4]	13 646	-	15 080	-
2004-2005[4]	13 935	289	15 094	14
2005-2006[4]	13 949	14	14 873[5]	(221)
2006-2007[4]	13 765	(184)	14 758	(115)
2007-2008[4]	13 957	192	14 732	(26)
2008-2009	14 718	761	14 862	130
2009-2010	14 628	(90)	14 918	56
2010-2011	14 655	27	14 970	52
2011-2012	14 627	(28)	15 192	222
2012-2013	14 619	(8)	15 315	123
2013-2014	15 356	737	15 586	271

1 Les données sont présentées selon la structure budgétaire 2014-2015 sur base comparable.

2 L'effectif total autorisé prévu ne tient pas compte d'ajouts d'effectif non récurrents qui ont été accordés au cours de l'exercice de même que des étudiants et des stagiaires.

3 Les données sont redressées pour tenir compte de l'exclusion notamment des étudiants, des stagiaires et du personnel régulier en préretraite.

4 L'écart entre l'effectif total utilisé prévu et l'effectif total autorisé prévu provient essentiellement des ententes de gestion conclues entre les ministres responsables et le Conseil du trésor, de l'utilisation des marges de manœuvre accordées pour la gestion de l'effectif ainsi que de la mise en place d'unités autonomes de service.

5 Ce niveau d'effectif exclut l'impact des journées de grève survenues au cours de l'exercice financier 2005-2006.

ANNEXE 4

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des ministères, des organismes budgétaires et des fonds spéciaux[1]

(en ETC)

	2013-2014			2014-2015	
	Budget de dépenses 2013-2014	Variations	31 mars 2014	Variations	**Enveloppe 2014-2015**
Assemblée nationale	610	-	610	-	**610**
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	701	(2)	699	-	**699**
Affaires municipales et Occupation du territoire	713	11	724	(5)	**719**
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 807	23	1 830	4	**1 834**
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	611	12	623	18	**641**
Conseil exécutif	653	11	664	-	**664**
Culture et Communications	661	18	679	-	**679**
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	1 801	8	1 809	(1)	**1 808**
Économie, Innovation et Exportations	748	-	748	-	**748**
Éducation, Loisir et Sport	814	-	814	-	**814**
Emploi et Solidarité sociale	6 215	342	6 557	1	**6 558**
Énergie et Ressources naturelles	1 438	25	1 463	(3)	**1 460**
Enseignement supérieur, Recherche et Science	437	24	461	-	**461**
Famille	999	54	1 053	-	**1 053**
Finances	699	(3)	696	9	**705**
Forêts, Faune et Parcs	2 597	-	2 597	-	**2 597**
Immigration, Diversité et Inclusion	1 054	12	1 066	12	**1 078**
Justice	4 343	429	4 772	69	**4 841**
Relations internationales et Francophonie	531	4	535	-	**535**
Santé et Services sociaux	1 110	9	1 119	-	**1 119**
Sécurité publique	13 114	53	13 167	210	**13 377**
Tourisme	275	(1)	274	-	**274**
Transports	6 388	12	6 400	(2)	**6 398**
Travail	812	4	816	(1)	**815**
Remplacement partiel des départs à la retraite	-	-	-	(536)	**(536)**
Réallocation de la réserve	-	-	-	225[2]	**225**
TOTAL	**49 131**	**1 045**	**50 176**	**-**	**50 176**

[1] Ces données préliminaires sont présentées selon la structure budgétaire 2014-2015 sur base comparable. Des transferts entre portefeuilles pourraient encore survenir afin de compléter la réorganisation gouvernementale.

[2] Données à titre illustratif. La réserve sera réallouée en fonction des priorités gouvernementales.

ANNEXE 5

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujetti à la Loi sur la fonction publique

(en ETC)

	2013-2014			2014-2015	
	Budget de dépenses 2013-2014[1]	Variations	31 mars 2014	Variations	**Exercice 2014-2015**
Affaires municipales et Occupation du territoire					
Société d'habitation du Québec	366	1	367	-	**367**
Agriculture, Pêcheries et Alimentation					
La Financière agricole du Québec[2]	588	29	617	-	**617**
Conseil du trésor et Administration gouvernementale					
Centre de services partagés du Québec	1 964	(4)	1 960	40	**2 000**
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)[2,3]	797	118	915	-	**915**
Culture et Communications					
Régie du cinéma	45	-	45	-	**45**
Emploi et Solidarité sociale					
Conseil de gestion de l'assurance parentale[2]	16	-	16	-	**16**
Régie des rentes du Québec[2]	1 106	3	1 109	-	**1 109**
Enseignement supérieur, Recherche et Science					
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	247	-	247	-	**247**
Finances					
Institut de la statistique du Québec	208	1	209	-	**209**
Justice					
Fonds d'aide aux recours collectifs	4	-	4	-	**4**
Office des professions du Québec	47	-	47	23	**70**
Santé et Services sociaux					
Régie de l'assurance maladie du Québec	1 432	84	1 516	49	**1 565**
Transports					
Société de l'assurance automobile du Québec[2]	2 749	624	3 373	69	**3 442**
Travail					
Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)[2,3]	3 966	(5)	3 961	-	**3 961**
Commission des normes du travail	435	37	472	-	**472**
Régie du bâtiment du Québec	499	(1)	498	-	**498**
Remplacement partiel des départs à la retraite	-	-	-	(148)	**(148)**
Réallocation de la réserve	-	-	-	(33)[4]	**(33)**
TOTAL	**14 469**	**887**	**15 356**	**-**	**15 356**

[1] Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2014-2015 sur base comparable.

[2] Organismes exerçant des opérations fiduciaires.

[3] L'enveloppe d'effectif total prévue pour la CARRA et la CSST en 2014-2015 correspond à l'effectif total utilisé en 2013-2014.

[4] Données à titre illustratif. La réserve sera réallouée en fonction des priorités gouvernementales.

ANNEXE 6

EFFECTIF UTILISÉ DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE

L'effectif du secteur de la fonction publique comprend le personnel des ministères et des organismes, incluant ceux exerçant des opérations fiduciaires, assujetti à la Loi sur la fonction publique.

Il comprend également, pour certains organismes budgétaires uniquement, le personnel non assujetti à la Loi sur la fonction publique, tel que les policiers de la Sûreté du Québec, les juges, les procureurs aux poursuites criminelles et pénales de même que le personnel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse ainsi que du Protecteur du citoyen.

Les étudiants, les stagiaires et le personnel régulier en préretraite sont exclus de cet effectif.

Répartition de l'effectif total utilisé du secteur de la fonction publique en 2013-2014
(en ETC utilisé)

	Personnel assujetti à la Loi sur la fonction publique	Personnel non assujetti à la Loi sur la fonction publique	**Total**
Ministères, organismes budgétaires et fonds spéciaux	41 887	7 856	**49 743**
Organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires	15 586	-	**15 586**
Total	**57 473**	**7 856**	**65 329**

LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2014-2015 PAR GRANDES CATÉGORIES ET PAR BÉNÉFICIAIRES

1. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉPARTITION DES DÉPENSES

Pour l'exercice financier 2014-2015, le budget de dépenses du gouvernement s'établit à 74 286,7 M$, dont 65 704,0 M$, ou 88,4 %, sont consacrés aux dépenses de programmes et 8 582,7 M$, ou 11,6 %, au service de la dette.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES SELON LES CATÉGORIES

Les dépenses de programmes 2014-2015 se ventilent principalement entre les catégories suivantes :

- 38 835,1 M$, ou 59,1 %, reliés aux dépenses de rémunération;
- 14 187,2 M$, ou 21,6 %, attribués aux dépenses relatives au support des personnes, des municipalités, des entreprises et des autres partenaires du gouvernement;
- 9 001,2 M$, ou 13,7 %, octroyés aux dépenses de fonctionnement et autres.

Budget de dépenses 2014-2015 par supercatégories et catégories[1]
(en millions de dollars)

	Catégories					Total	
	Rémunération	Fonctionnement et autres	Capital	Intérêt	Support	**M$**	%
Supercatégories							
Rémunération	2 900,8	-	-	-	-	**2 900,8**	3,9
Fonctionnement	-	2 237,2	-	-	-	**2 237,2**	3,0
Transfert	35 484,4	6 768,9 (9 195,7)	2 624,7	1 018,9	12 941,3	**58 838,2**	79,2
Affectation à un fonds spécial	449,9	189,6	26,0	10,9	1 245,9	**1 922,3**	2,6
Créances douteuses et autres provisions	-	110,5	-	-	-	**110,5**	0,1
Gains de productivité, fonctionnement et subventions[2]	-	(305,0)	-	-	-	**(305,0)**	(0,4)
Dépenses de programmes	**38 835,1**	**9 001,2**	**2 650,7**	**1 029,8**	**14 187,2**	**65 704,0**	**88,4**
%	59,1	13,7	4,0	1,6	21,6	**100,0**	
Service de la dette	-	-	-	8 582,7	-	**8 582,7**	11,6
Dépenses budgétaires	**38 835,1**	**9 001,2**	**2 650,7**	**9 612,5**	**14 187,2**	**74 286,7**	**100,0**
Dépenses comparatives 2013-2014	38 010,9	9 219,5[3]	2 336,7	9 520,6	13 873,1	72 960,8	

[1] Les catégories de dépenses permettent de représenter les dépenses selon leur nature et leur importance relative. Elles sont présentées à l'annexe 1. La répartition du budget de dépenses par grandes catégories est présentée par portefeuilles à l'annexe 2.

[2] Mesures d'économies annoncées le 24 avril 2014. Pour fins de présentation, le montant de 305,0 M$ est présenté dans la catégorie « Fonctionnement et autres » et sera ventilé ultérieurement par catégories lors de son application en 2014-2015.

[3] Tient compte des dépenses de fonctionnement de 9 427,3 M$, des dépenses relatives aux provisions pour créances douteuses et autres de 158,5 M$ et un montant négatif de 366,3 M$ pour des crédits non dépensés.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES PAR BÉNÉFICIAIRES

Les établissements de santé et de services sociaux ainsi que les institutions d'enseignement sont les principaux bénéficiaires, avec 21 093,4 M$ et 16 048,4 M$ respectivement, pour un total de 56,5 % des dépenses de programmes.

Le solde des dépenses de programmes s'établit à 28 562,2 M$ et se répartit entre les bénéficiaires suivants :

- 7 374,8 M$, ou 11,2 %, destinés aux professionnels de la santé;
- 6 621,0 M$, ou 10,1 %, accordés aux dépenses consacrées aux personnes;
- 5 589,8 M$, ou 8,5 %, prévus pour les ministères;
- 8 976,6 M$, ou 13,7 %, affectés à divers autres bénéficiaires, soit les entreprises, les municipalités, les organismes à but non lucratif ainsi que les entreprises et les organismes d'État.

Dépenses de programmes 2014-2015 par bénéficiaires[1]

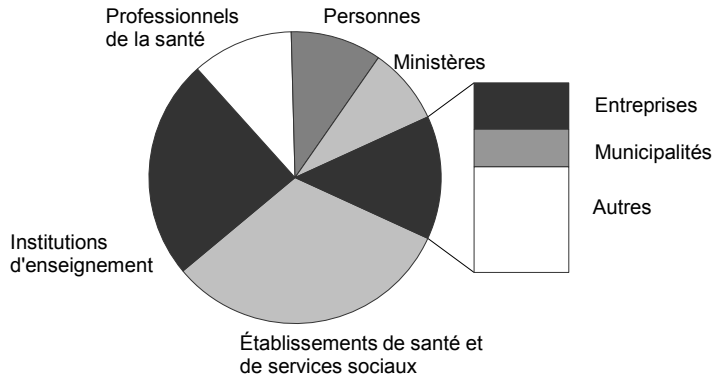

	M$	%
Établissements de santé et de services sociaux	21 093,4	32,1
Institutions d'enseignement	16 048,4	24,4
Professionnels de la santé	7 374,8	11,2
Personnes	6 621,0	10,1
Ministères	5 589,8	8,5
Entreprises	2 204,3	3,4
Municipalités	1 780,0	2,7
Autres[2]	4 992,3	7,6
Total	**65 704,0**	**100,0**

[1] La répartition des dépenses par bénéficiaires est présentée pour chaque portefeuille à l'annexe 3.

[2] Incluant les organismes à but non lucratif ainsi que les entreprises et organismes d'État.

2. LES DÉPENSES DE RÉMUNÉRATION

Pour l'exercice financier 2014-2015, les dépenses de rémunération s'établissent à 38 835,1 M$, se répartissant comme suit :

- 38,7 %, consacrés aux établissements de santé et de services sociaux;
- 32,4 %, destinés aux institutions d'enseignement;
- 19,0 %, alloués aux professionnels de la santé;
- 9,9 %, associés au personnel des ministères et aux autres bénéficiaires.

Globalement, la hausse de 824,2 M$ prévue aux dépenses de rémunération est partagée entre ces principaux secteurs :

- Une croissance de 462,5 M$ est prévue au portefeuille « Santé et Services sociaux », s'expliquant principalement par les augmentations de rémunération prévues pour le personnel du réseau de la santé et des services sociaux et pour les professionnels de la santé ainsi que par la variation des contributions de l'employeur;
- Une croissance de 149,3 M$ est prévue au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », s'expliquant principalement par la progression salariale du personnel des réseaux de l'enseignement ainsi que par l'impact de l'offre gouvernementale dans le cadre des conventions collectives;
- Une croissance de 198,9 M$ est prévue au portefeuille « Enseignement supérieur, Recherche et Science », s'expliquant essentiellement par les indexations salariales;
- Dans les autres ministères ainsi que pour les autres bénéficiaires, la hausse de 13,5 M$ se retrouve principalement au portefeuille « Sécurité publique », en raison essentiellement des indexations salariales et de la mise en activité de l'établissement de détention Leclerc de Laval. Cette hausse est cependant compensée notamment par une diminution, attribuable au portefeuille « Transports », à la suite d'une nouvelle répartition des activités d'entretien des infrastructures et des dépenses administratives entre le Ministère et le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT).

À ces dépenses de rémunération s'ajouteront les mesures d'économies annoncées le 24 avril 2014 concernant notamment la réalisation des gains de productivité représentant 2 % de la masse salariale.

Dépenses de rémunération prévues en 2014-2015 par bénéficiaires[1,2]

(en millions de dollars)

	Salaires	Contributions d'employeur			**Total**	
		Régimes de retraite	Autres	Sous-total	**M$**	**%**
Santé et Services sociaux						
Ministère	64,5	-	6,1	6,1	**70,6**	0,2
Établissements de santé et de services sociaux	12 475,4	1 065,2	1 472,5	2 537,7	**15 013,1**	38,7
Professionnels de la santé	7 374,8	-	-	-	**7 374,8**	19,0
Autres bénéficiaires	130,4	-	4,8	4,8	**135,2**	0,3
	20 045,1	1 065,2	1 483,4	2 548,6	**22 593,7**	58,2
Éducation, Loisir et Sport						
Ministère	59,3	-	7,1	7,1	**66,4**	0,2
Institutions d'enseignement	6 790,8	1 052,7	666,0	1 718,7	**8 509,5**	21,9
	6 850,1	1 052,7	673,1	1 725,8	**8 575,9**	22,1
Enseignement supérieur, Recherche et Science						
Ministère	33,7	-	3,6	3,6	**37,3**	0,1
Institutions d'enseignement	3 429,9	147,1	500,6	647,7	**4 077,6**	10,5
Autres bénéficiaires	21,0	-	4,1	4,1	**25,1**	0,1
	3 484,6	147,1	508,3	655,4	**4 140,0**	10,7
Autres						
Ministères	2 548,8	351,1	251,6	602,7	**3 151,5**	8,0
Autres bénéficiaires	304,7	31,5	37,8	69,3	**374,0**	1,0
	2 853,5	382,6	289,4	672,0	**3 525,5**	9,0
Total	**33 233,3**	**2 647,6**	**2 954,2**	**5 601,8**	**38 835,1**	**100,0**
Dépenses comparatives 2013-2014	32 500,7	2 647,4	2 862,8	5 510,2	38 010,9	

[1] Comprend les crédits de la supercatégorie « Rémunération » et de la catégorie « Rémunération » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

[2] Avant l'application des mesures d'économies annoncées le 24 avril 2014 et qui seront demandées aux ministères et organismes concernant notamment la réalisation des gains de productivité représentant 2 % de la masse salariale.

3. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 9 195,7 M$ en 2014-2015, se ventilant comme suit :

- 50,9 % pour les établissements de santé et de services sociaux, soit 4 680,1 M$, ainsi que 18,8 % aux institutions d'enseignement, soit 1 726,0 M$;
- 26,4 % aux ministères, soit 2 421,6 M$, et 3,9 % aux autres bénéficiaires, soit 368,0 M$.

En 2014-2015, les dépenses de fonctionnement diminuent de 231,6 M$ par rapport à 2013-2014. La réduction résulte principalement des variations suivantes :

- Au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », la diminution de 69,4 M$ résulte principalement des révisions apportées au programme de péréquation scolaire à compter de l'année scolaire 2013-2014 et d'une réduction de l'aide au transport scolaire;
- Au portefeuille « Conseil du trésor et Administration gouvernementale », la diminution de 66,0 M$ résulte principalement de la variation du Fonds de suppléance;
- Au portefeuille « Transports », la diminution de 33,7 M$ résulte principalement de la nouvelle répartition des activités d'entretien des infrastructures entre le Ministère et le FORT.

À ces dépenses de fonctionnement s'ajouteront les mesures d'économies annoncées le 24 avril 2014 concernant notamment la réalisation d'efforts équivalant à une réduction de 3 % des dépenses de fonctionnement.

Dépenses de fonctionnement prévues en 2014-2015 par bénéficiaires[1]

(en millions de dollars)

	Fonctionnement[2]	Transfert		**Total**	
		Réseaux	Autres	**M$**	%
Santé et Services sociaux					
Ministère	85,0	-	-	**85,0**	0,9
Aide aux établissements de santé et de services sociaux	-	4 680,1	-	**4 680,1**	50,9
Autres bénéficiaires	-	-	133,8	**133,8**	1,4
	85,0	4 680,1	133,8	**4 898,9**	53,2
Éducation, Loisir et Sport					
Ministère	60,9	-	-	**60,9**	0,7
Aide aux institutions d'enseignement	-	902,8	-	**902,8**	9,8
	60,9	902,8	-	**963,7**	10,5
Enseignement supérieur, Recherche et Science					
Ministère	8,5	-	-	**8,5**	0,1
Aide aux institutions d'enseignement	5,1	818,1	-	**823,2**	9,0
Autres bénéficiaires	-	-	6,9	**6,9**	0,1
	13,6	818,1	6,9	**838,6**	9,2
Autres					
Ministères	2 267,2	-	-	**2 267,2**	24,7
Autres bénéficiaires	-	-	227,3	**227,3**	2,4
	2 267,2	-	227,3	**2 494,5**	27,1
Total	2 426,7	6 401,0	368,0	**9 195,7**	**100,0**
Dépenses comparatives 2013-2014	2 563,6	6 381,9	481,8	9 427,3	

[1] Avant l'application des mesures d'économies annoncées le 24 avril 2014 et qui seront demandées aux ministères et organismes concernant notamment la réalisation d'efforts équivalant à une réduction de 3 % des dépenses de fonctionnement.

[2] Incluant les dépenses de la supercatégorie « Fonctionnement » et de la catégorie « Fonctionnement » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

4. LES DÉPENSES DE CAPITAL

Les dépenses prévues pour le capital passent de 2 336,7 M$ en 2013-2014 à 2 650,7 M$ en 2014-2015, en hausse de 314,0 M$.

Les dépenses de capital sont affectées suivant trois modes d'intervention utilisés par le gouvernement : le remboursement du principal, les subventions pour des fins d'immobilisations et les dépenses en capital des fonds spéciaux.

DÉPENSES POUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL

En 2014-2015, les dépenses servant au remboursement du principal sur la dette subventionnée représentent 90,3 % de l'ensemble des dépenses de capital.

Ces dépenses se situent à 2 392,9 M$ en 2014-2015 comparativement à 2 172,8 M$ en 2013-2014, ce qui représente une augmentation de 220,1 M$ s'expliquant principalement par une hausse des investissements autorisés dans le réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les réseaux de l'éducation.

SUBVENTIONS POUR FINS D'IMMOBILISATIONS

Les subventions pour des fins d'immobilisations représentent 8,7 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2014-2015. Elles sont principalement destinées aux institutions d'enseignement, aux entreprises et aux autres bénéficiaires.

Elles s'élèvent à 231,8 M$ en 2014-2015 par rapport à 135,8 M$ en 2013-2014, en hausse de 96,0 M$. Cette variation est attribuable principalement à une augmentation au portefeuille « Affaires municipales et Occupation du territoire » et s'explique notamment par l'utilisation, en 2013-2014, d'une partie de l'excédent cumulé dont disposait la Société d'habitation du Québec au 31 mars 2013.

DÉPENSES EN CAPITAL DES FONDS SPÉCIAUX

Les dépenses en capital à l'égard desquelles les ministères allouent des sommes aux fonds spéciaux représentent 1,0 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2014-2015. Ainsi, les ministères, par l'entremise de leurs fonds spéciaux, sont les uniques bénéficiaires de ces dépenses.

Ces dépenses s'élèvent à 26,0 M$ en 2014-2015 par rapport à 28,0 M$ en 2013-2014, en baisse de 2,0 M$.

Dépenses de capital prévues en 2014-2015 par bénéficiaires[1]

(en millions de dollars)

	Fonds spéciaux	Immobilisations subventionnées		**Total**	
		Remboursement du principal	Subventions pour fins d'immobilisations	**M$**	%
Santé et services sociaux					
Établissements de santé et de services sociaux	-	746,3	13,9	**760,2**	28,7
Autres bénéficiaires	-	-	3,1	**3,1**	0,1
	-	746,3	17,0	**763,3**	28,8
Éducation, Loisir et Sport					
Institutions d'enseignement	-	585,4	37,5	**622,9**	23,5
Enseignement supérieur, Recherche et Science					
Institutions d'enseignement	-	430,4	21,6	**452,0**	17,1
Autres bénéficiaires	-	1,6	2,1	**3,7**	0,1
	-	432,0	23,7	**455,7**	17,2
Affaires municipales et Occupation du territoire					
Municipalités	-	310,1	-	**310,1**	11,7
Autres bénéficiaires	-	38,8	121,5	**160,3**	6,0
	-	348,9	121,5	**470,4**	17,7
Autres					
Ministères	26,0	-	-	**26,0**	1,0
Entreprises	-	5,3	21,8	**27,1**	1,0
Municipalités	-	55,0	-	**55,0**	2,1
Autres bénéficiaires	-	220,0	10,3	**230,3**	8,7
	26,0	280,3	32,1	**338,4**	12,8
Total	**26,0**	**2 392,9**	**231,8**	**2 650,7**	
%	1,0	90,3	8,7	100,0	**100,0**
Dépenses comparatives 2013-2014	28,0	2 172,8	135,8	2 336,7	

[1] Incluant les dépenses de la catégorie « Capital » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

5. LES DÉPENSES D'INTÉRÊT

Pour l'exercice financier 2014-2015, les dépenses d'intérêt assumées par le gouvernement s'établissent à 9 612,5 M$ comparativement à 9 520,6 M$ pour 2013-2014.

INTÉRÊTS SUR LA DETTE DU FONDS GÉNÉRAL DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU

Les dépenses 2014-2015 affectées au service de la dette augmentent de 139,9 M$ par rapport à 2013-2014 pour s'établir à 8 582,7 M$.

Cette hausse s'explique par l'augmentation prévue des taux d'intérêt et de la dette.

INTÉRÊTS SUR LA DETTE IMPUTABLE AUX DÉPENSES DE PROGRAMMES

Pour leur part, les intérêts sur la dette imputable aux dépenses de programmes diminuent de 48,0 M$ en 2014-2015 pour s'établir à 1 029,8 M$.

La plupart des portefeuilles concernés présentent une diminution qui s'explique par le fait que plusieurs emprunts arrivent à échéance et sont refinancés à un taux plus bas qu'au terme précédent.

Dépenses d'intérêt prévues en 2014-2015 par bénéficiaires

(en millions de dollars)

	Dette subventionnée et autres[1]	Dette gouvernementale	Total	
			M$	%
Santé et Services sociaux				
Établissements de santé et de services sociaux	342,3	-	**342,3**	33,2
Éducation, Loisir et Sport				
Institutions d'enseignement	237,8	-	**237,8**	23,1
Enseignement supérieur, Recherche et Science				
Institutions d'enseignement	178,4	-	**178,4**	17,3
Autres bénéficiaires	2,0	-	**2,0**	0,2
	180,4	-	**180,4**	17,5
Affaires municipales et Occupation du territoire				
Municipalités	121,0	-	**121,0**	11,8
Autres bénéficiaires	34,4	-	**34,4**	3,3
	155,4	-	**155,4**	15,1
Autres				
Municipalités	10,9	-	**10,9**	1,1
Autres bénéficiaires	103,0	-	**103,0**	10,0
	113,9	-	**113,9**	11,1
Dépenses de programmes	1 029,8	-	**1 029,8**	100,0
Service de la dette				
Dette directe	-	5 517,7	**5 517,7**	
Compte des régimes de retraite	-	3 080,0	**3 080,0**	
Avantages sociaux futurs et autres	-	(15,0)	**(15,0)**	
	-	8 582,7	**8 582,7**	
Total	**1 029,8**	**8 582,7**	**9 612,5**	
Dépenses comparatives 2013-2014	1 077,8	8 442,8	9 520,6	

[1] Incluant les dépenses de la catégorie « Intérêts » de la supercatégorie « Transfert » et de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

6. LES DÉPENSES DE SUPPORT

Les dépenses de support regroupent des programmes de soutien et d'aide destinés principalement aux personnes, aux organismes à but non lucratif, aux entreprises et aux municipalités. Près de la moitié des dépenses de support est versée à des personnes.

Les dépenses de support s'établissent à 14 187,2 M$ en 2014-2015, soit une hausse de 314,1 M$ par rapport à 2013-2014, dont :

- Au portefeuille « Santé et Services sociaux », une augmentation de 126,6 M$ notamment attribuable à la hausse des coûts à l'égard de l'assurance hospitalisation hors Québec et au transfert d'activités au Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux;
- Au portefeuille « Enseignement supérieur, Recherche et Science », une croissance de 63,9 M$ principalement attribuable à l'augmentation des coûts des programmes d'aide financière aux études, occasionnée par la croissance prévue des clientèles admissibles et par les bonifications accordées, ainsi qu'au soutien accru aux fonds de recherche subventionnaires;
- Au portefeuille « Économie, Innovation et Exportations », une hausse de 50,4 M$ principalement attribuable à la mise en place du Fonds de partenariat pour un Québec innovant et en santé, aux mesures soutenant la recherche et l'innovation, à la poursuite des projets mobilisateurs pour le Québec et au renforcement d'interventions auprès des entreprises qui s'engagent dans une démarche structurée à l'exportation;
- Au portefeuille « Famille », une augmentation de 52,4 M$ expliquée principalement par des coûts afférents au Régime d'assurance collective et de congés de maternité ainsi qu'au Régime de retraite à l'intention d'employés œuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance et à la création de nouvelles places à contribution réduite.

À ces dépenses de support s'ajouteront les mesures d'économies annoncées le 24 avril 2014 concernant notamment la réalisation des mesures de resserrement dans l'octroi et la promesse de subventions.

Dépenses de support prévues en 2014-2015 par bénéficiaires[1]

(en millions de dollars)

	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Total	
			M$	%
Santé et Services sociaux				
Établissements de santé et de services sociaux	264,0	-	**264,0**	1,9
Personnes	2 415,4	-	**2 415,4**	17,0
Autres bénéficiaires	913,5	155,1	**1 068,6**	7,5
	3 592,9	155,1	**3 748,0**	26,4
Éducation, Loisir et Sport				
Institutions d'enseignement	-	-	**-**	-
Personnes	6,9	-	**6,9**	-
Autres bénéficiaires	121,9	-	**121,9**	0,9
	128,8	-	**128,8**	0,9
Enseignement supérieur, Recherche et Science				
Institutions d'enseignement	80,2	-	**80,2**	0,6
Personnes	697,9	-	**697,9**	4,9
Autres bénéficiaires	34,9	-	**34,9**	0,2
	813,0	-	**813,0**	5,7
Emploi et Solidarité sociale				
Institutions d'enseignement	-	50,4	**50,4**	0,4
Personnes	2 893,3	243,0	**3 136,3**	22,1
Autres bénéficiaires	11,1	541,1	**552,2**	3,9
	2 904,4	834,5	**3 738,9**	26,4
Famille				
Entreprises	478,4	-	**478,4**	3,4
Personnes	2,6	-	**2,6**	-
Autres bénéficiaires	1 950,1	-	**1 950,1**	13,7
	2 431,1	-	**2 431,1**	17,1
Autres				
Entreprises	902,3	128,7	**1 031,0**	7,3
Municipalités	1 208,5	38,9	**1 247,4**	8,8
Personnes	349,2	-	**349,2**	2,5
Autres bénéficiaires	611,3	88,5	**699,8**	4,9
	3 071,3	256,1	**3 327,4**	23,5
Total	**12 941,5**	**1 245,7**	**14 187,2**	**100,0**
Dépenses comparatives 2013-2014	12 679,5	1 193,6	13 873,1	

[1] Avant l'application des mesures d'économies annoncées le 24 avril 2014 et qui seront demandées aux ministères concernant notamment la réalisation des mesures de resserrement dans l'octroi et la promesse de subventions.

7. LES DÉPENSES RELATIVES AUX PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS

Les dépenses relatives aux provisions pour créances douteuses et autres provisions sont composées de la variation des provisions pour créances douteuses, des provisions pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement ainsi que celles pour pertes sur les placements en actions.

Pour l'exercice financier 2014-2015, ces dépenses diminuent de 48,0 M$ pour s'établir à 110,5 M$:

- Les dépenses attribuables à la variation des provisions pour créances douteuses totalisent 16,8 M$, soit une baisse de 3,3 M$;
- Les dépenses liées aux autres provisions s'établissent à 93,7 M$ en 2014-2015, diminuant de 44,7 M$ par rapport à 2013-2014. Cette réduction se retrouve principalement au portefeuille « Économie, Innovation et Exportations » et découle essentiellement de la diminution des interventions financières auprès des entreprises sous forme de contributions financières remboursables.

Dépenses relatives aux provisions pour créances douteuses et autres provisions en 2014-2015
(en millions de dollars)

	Créances douteuses	Autres provisions	**Total**	%
Économie, Innovation et Exportations	-	92,3	**92,3**	83,5
Enseignement supérieur, Recherche et Science	6,0	-	**6,0**	5,5
Autres ministères	10,8	1,4	**12,2**	11,0
Total	16,8	93,7	**110,5**	100,0
Dépenses comparatives 2013-2014	20,1	138,4	158,5	

ANNEXE 1

NATURE DES CATÉGORIES DE DÉPENSES

Rémunération

La rémunération englobe les honoraires des professionnels de la santé et les salaires des employés du réseau de la santé et des services sociaux, des réseaux de l'éducation ainsi que de la fonction publique, les contributions d'employeur au titre des régimes de retraite ainsi que celles versées aux différents régimes étatiques établis et aux régimes d'assurance collective.

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement et autres comprennent les dépenses de soutien et d'administration des ministères et organismes, incluant le Fonds de suppléance, celles du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que celles des réseaux de l'éducation. Sont incluses aussi les dépenses reliées à l'amortissement des immobilisations des ministères et organismes, incluant celles en ressources informationnelles.

Capital

Les dépenses de capital incluent les immobilisations subventionnées et les sommes versées aux fonds spéciaux aux fins des engagements inhérents à leurs immobilisations. Le gouvernement subventionne, selon le cas, le coût des immobilisations des bénéficiaires ou le remboursement du principal inhérent aux emprunts contractés par ses partenaires.

Les dépenses pour le remboursement du principal servent à assumer le financement de la quote-part gouvernementale sur les immobilisations subventionnées par le service de la dette. Ce mode d'intervention s'applique aux investissements réalisés par les institutions d'enseignement, les établissements de santé et de services sociaux, par les municipalités, dans le cas du transport en commun et de l'assainissement des eaux, ainsi que par les institutions culturelles dans le cas des équipements culturels.

Pour ces secteurs, les projets d'immobilisations achevés sont financés par des emprunts à long terme. Le calendrier de remboursement peut, selon le cas, s'étendre sur une période de 25 ans. Pour assumer sa part, le gouvernement s'engage à effectuer, en tout ou en partie, le remboursement du principal.

Intérêt

Les dépenses d'intérêt comprennent les dépenses affectées au service de la dette subventionnée, prises en compte dans les dépenses de programmes, et les dépenses servant au paiement des intérêts sur la dette du gouvernement.

Support

Les dépenses de support comprennent les diverses autres subventions destinées à fournir une aide financière sous différentes formes aux personnes, aux entreprises, aux organismes publics et parapublics et autres partenaires du gouvernement.

ANNEXE 2

Répartition du Budget de dépenses 2014-2015 par grandes catégories
(en millions de dollars)

	Rémunération	Fonctionnement et autres[1]	Capital	Intérêt	Support	Total
Assemblée nationale	91,8	31,9	-	-	0,1	123,8
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	87,2	26,1	-	-	19,7	133,0
Affaires municipales et Occupation du territoire	79,9	38,3	470,4	155,4	1 033,8	1 777,8
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	155,7	86,0	22,0	0,1	773,2	1 037,0
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	451,2	406,6	-	0,6	0,3	858,7
Conseil exécutif	62,0	31,2	6,6	3,9	286,2	389,9
Culture et Communications	168,7	97,8	123,4	48,9	227,0	665,8
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	88,3	44,2	9,6	3,0	11,9	157,0
Économie, Innovation et Exportations	67,0	127,1	73,1	4,4	370,4	642,0
Éducation, Loisir et Sport	8 575,9	963,7	622,9	237,8	128,8	10 529,1
Emploi et Solidarité sociale	311,6	171,9	15,4	0,9	3 738,9	4 238,7
Énergie et Ressources naturelles	50,2	28,6	1,8	1,8	4,3	86,7
Enseignement supérieur, Recherche et Science	4 140,0	844,6	455,7	180,4	813,0	6 433,7
Famille	62,3	71,5	23,0	11,8	2 431,1	2 599,7
Finances	74,9	38,1	-	-	21,3	134,3
Forêts, Faune et Parcs	160,0	170,3	14,6	8,8	106,1	459,8
Immigration, Diversité et Inclusion	58,4	194,7	-	-	40,5	293,6
Justice	463,1	212,7	0,5	-	165,9	842,2
Relations internationales et Francophonie	53,5	20,5	-	-	20,7	94,7
Santé et Services sociaux	22 593,7	4 898,9	763,3	342,3	3 748,0	32 346,2
Sécurité publique	840,7	361,2	5,5	0,1	51,3	1 258,8
Tourisme	32,0	31,2	17,1	15,5	31,3	127,1
Transports	141,0	395,0	20,0	10,2	122,5	688,7
Travail	26,0	14,1	5,8	3,9	40,9	90,7
Gains de productivité, fonctionnement et subventions	-	(305,0)	-	-	-	(305,0)
Dépenses de programmes	**38 835,1**	**9 001,2**	**2 650,7**	**1 029,8**	**14 187,2**	**65 704,0**
Service de la dette	-	-	-	8 582,7	-	8 582,7
Dépenses budgétaires	**38 835,1**	**9 001,2**	**2 650,7**	**9 612,5**	**14 187,2**	**74 286,7**

[1] Incluant les dépenses relatives aux créances douteuses et autres provisions ainsi que les gains de productivité, fonctionnement et subventions.

ANNEXE 3

Répartition des dépenses de programmes 2014-2015 par bénéficiaires
(en millions de dollars)

	Ministères	Établissements de santé et de services sociaux	Institutions d'enseignement	Personnes[1]	Municipalités	Entreprises	Autres[2]	Total
Assemblée nationale	123,7	-	-	-	-	-	0,1	123,8
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	113,3	-	-	-	-	-	19,7	133,0
Affaires municipales et Occupation du territoire	85,4	0,3	11,8	154,4	1 172,6	8,2	345,1	1 777,8
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	187,9	-	7,9	-	0,5	744,2	96,5	1 037,0
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	825,4	1,8	31,2	-	-	-	0,3	858,7
Conseil exécutif	90,3	0,3	0,7	-	231,9	10,7	56,0	389,9
Culture et Communications	83,5	-	1,5	14,0	66,6	50,2	450,0	665,8
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	132,4	-	0,3	-	14,3	-	10,0	157,0
Économie, Innovation et Exportations	179,4	-	58,9	0,3	53,9	200,2	149,3	642,0
Éducation, Loisir et Sport	127,3	1,6	10 273,0	6,9	-	-	120,3	10 529,1
Emploi et Solidarité sociale	498,0	0,3	50,4	3 136,3	20,4	120,8	412,5	4 238,7
Énergie et Ressources naturelles	79,7	-	-	-	2,6	1,9	2,5	86,7
Enseignement supérieur, Recherche et Science	51,9	28,4	5 611,4	697,9	-	-	44,1	6 433,7
Famille	103,4	-	0,3	2,6	4,1	478,4	2 010,9	2 599,7
Finances	100,0	1,0	-	-	10,0	0,3	23,0	134,3
Forêts, Faune et Parcs	332,7	-	-	-	20,0	30,5	76,6	459,8
Immigration, Diversité et Inclusion	253,0	-	-	18,3	2,1	-	20,2	293,6
Justice	577,7	-	-	160,2	-	-	104,3	842,2
Relations internationales et Francophonie	74,1	-	0,8	1,1	-	-	18,7	94,7
Santé et Services sociaux	155,6	21 059,7	-	9 790,2	-	534,7	806,0	32 346,2
Sécurité publique	1 202,9	-	-	1,4	47,5	-	7,0	1 258,8
Tourisme	24,9	-	-	-	0,1	6,8	95,3	127,1
Transports	460,5	-	0,2	12,2	108,3	16,7	90,8	688,7
Travail	31,8	-	-	-	25,1	0,7	33,1	90,7
Gains de productivité, fonctionnement et subventions	(305,0)	-	-	-	-	-	-	(305,0)
Dépenses de programmes	**5 589,8**	**21 093,4**	**16 048,4**	**13 995,8**	**1 780,0**	**2 204,3**	**4 992,3**	**65 704,0**

[1] Incluant l'aide aux personnes et les professionnels de la santé.

[2] Incluant les organismes à but non lucratif ainsi que les entreprises et organismes d'État.

APPENDICES

APPENDICE A
LE BUDGET DE DÉPENSES 2014-2015 PAR MISSIONS

Les dépenses budgétaires du gouvernement sont regroupées en six grandes missions de l'État, soit : Santé et Services sociaux, Éducation et Culture, Économie et Environnement, Soutien aux personnes et aux familles, Gouverne et Justice et Service de la dette.

Trois missions regroupent plus des trois quarts des dépenses budgétaires :

- La mission Santé et Services sociaux, avec 43,4 % des dépenses;
- La mission Éducation et Culture, qui totalise 23,8 % des dépenses;
- La mission Service de la dette, qui représente 11,5 % des dépenses.

Répartition par missions du Budget de dépenses 2014 2015[1]

	%
Santé et Services sociaux	43,4
Éducation et Culture	23,8
Service de la dette	11,5
Soutien aux personnes et aux familles	8,3
Économie et Environnement	7,2
Gouverne et Justice	5,8
Total	**100,0**

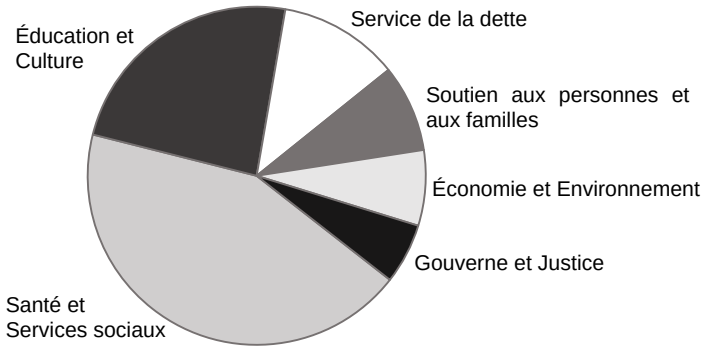

[1] Excluant les gains de productivité, fonctionnement et subventions de 305,0 M$.

Dépenses par portefeuilles et missions en 2014-2015

(en millions de dollars)

Portefeuilles	Missions						
	Santé et Services sociaux	Éducation et Culture	Économie et Environnement	Soutien aux personnes et aux familles	Gouverne et Justice	Service de la dette	Total
Assemblée nationale	-	-	-	-	123,8	-	**123,8**
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	-	-	-	-	133,0	-	**133,0**
Affaires municipales et Occupation du territoire	-	-	1 064,9	-	712,9	-	**1 777,8**
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	-	-	1 037,0	-	-	-	**1 037,0**
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	-	-	-	-	858,7	-	**858,7**
Conseil exécutif	-	-	-	-	389,9	-	**389,9**
Culture et Communications	-	665,8	-	-	-	3,7	**669,5**
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	-	-	157,1	-	-	-	**157,1**
Économie, Innovation et Exportations	-	-	642,0	-	-	-	**642,0**
Éducation, Loisir et Sport	-	10 529,1	-	-	-	-	**10 529,1**
Emploi et Solidarité sociale	-	-	800,5	3 438,2	-	-	**4 238,7**
Énergie et Ressources naturelles	-	-	86,7	-	-	-	**86,7**
Enseignement supérieur, Recherche et Science	-	6 266,8	166,9	-	-	-	**6 433,7**
Famille	-	-	-	2 599,7	-	-	**2 599,7**
Finances	-	-	-	-	134,3	8 579,0	**8 713,3**
Forêts, Faune et Parcs	-	-	459,8	-	-	-	**459,8**
Immigration, Diversité et Inclusion	-	293,7	-	-	-	-	**293,7**
Justice	-	-	-	175,4	666,8	-	**842,2**
Relations internationales et Francophonie	-	-	94,7	-	-	-	**94,7**
Santé et Services sociaux	32 346,2	-	-	-	-	-	**32 346,2**
Sécurité publique	-	-	-	-	1 258,8	-	**1 258,8**
Tourisme	-	-	127,2	-	-	-	**127,2**
Transports	-	-	688,7	-	-	-	**688,7**
Travail	-	-	61,0	-	29,7	-	**90,7**
Gains de productivité, fonctionnement et subventions	-	-	-	-	-	-	**(305,0)** *
Total des missions	**32 346,2**	**17 755,3**	**5 386,4**	**6 213,3**	**4 307,8**	**8 582,7**	**74 286,7**

* Mesures d'économies annoncées le 24 avril 2014.

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portefeuille peut ne pas correspondre au total.

Mission Santé et Services sociaux, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2014-2015	Budget de dépenses 2013-2014	Dépense probable 2013-2014	Dépenses 2012-2013	Dépenses 2011-2012
Santé et Services sociaux					
Fonctions nationales	**381,3**	374,9	371,0	487,0	523,7
Fonctions régionales	**22 476,6**	21 994,3	21 805,1	21 356,4	20 868,6
Office des personnes handicapées du Québec	**13,1**	13,1	12,4	11,9	12,7
Régie de l'assurance maladie du Québec	**9 475,2**	9 224,1	9 224,1	8 250,0	7 937,7
Total de la mission	**32 346,2**	31 606,3	31 412,6	30 105,4	29 342,6

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2013-2014 correspondent aux dépenses comparatives 2013-2014 apparaissant au volume Crédits des ministères et organismes.

Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2014-2015.

Mission Éducation et Culture, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2014-2015	Budget de dépenses 2013-2014	Dépense probable 2013-2014	Dépenses 2012-2013	Dépenses 2011-2012
Culture et Communications					
Charte de la langue française	**28,3**	29,0	26,6	25,5	25,5
Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Conseil du patrimoine culturel du Québec	**58,9**	58,9	56,0	51,3	48,9
Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	**578,6**	572,1	579,9	568,7	597,5
Éducation, Loisir et Sport					
Administration	**131,2**	135,2	127,8	128,0	124,4
Développement du loisir et du sport	**70,9**	68,9	67,8	65,5	62,6
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	**9 274,3**	9 141,3	9 153,7	8 961,2	8 701,2
Régimes de retraite	**1 052,7**	1 052,7	1 052,7	842,4	855,2
Enseignement supérieur, Recherche et Science					
Administration	**48,3**	50,0	44,5	36,6	40,9
Aide financière aux études	**657,4**	611,7	585,6	571,1	562,5
Enseignement supérieur	**5 385,5**	5 183,8	5 231,4	5 039,6	5 057,7
Organismes relevant du ministre	**28,5**	28,5	28,4	26,7	26,0
Régimes de retraite	**147,1**	147,1	147,1	143,9	143,9
Immigration, Diversité et Inclusion					
Immigration, Diversité et Inclusion	**293,7**	298,3	166,3	159,8	168,9
Total de la mission	**17 755,3**	17 377,4	17 267,8	16 620,5	16 415,2

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2013-2014 correspondent aux dépenses comparatives 2013-2014 apparaissant au volume Crédits des ministères et organismes.

Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2014-2015.

Mission Économie et Environnement, dépenses par portefeuilles et programmes
(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2014-2015	Budget de dépenses 2013-2014	Dépense probable 2013-2014	Dépenses 2012-2013	Dépenses 2011-2012
Affaires municipales et Occupation du territoire					
Développement des régions et ruralité	**98,1**	95,3	93,3	107,8	112,4
Habitation	**424,4**	331,9	331,8	399,9	458,5
Modernisation des infrastructures municipales	**426,5**	434,4	390,5	352,7	312,7
Promotion et développement de la région métropolitaine	**115,9**	116,2	115,2	130,8	136,5
Agriculture, Pêcheries et Alimentation					
Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	**426,0**	433,9	430,9	426,8	417,0
Organismes d'État	**611,0**	628,0	619,9	643,5	643,7
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques					
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	**5,3**	5,3	5,5	4,9	4,8
Protection de l'environnement	**151,8**	156,6	189,5	161,4	162,1
Économie, Innovation et Exportations					
Développement de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations	**458,7**	407,8	404,7	436,7	471,6
Interventions relatives au Fonds du développement économique	**183,2**	229,7	214,5	70,4	255,4
Emploi et Solidarité sociale					
Mesures d'aide à l'emploi	**800,5**	817,4	841,1	871,5	890,0

Mission Économie et Environnement, dépenses par portefeuilles et programmes (suite)
(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2014-2015	Budget de dépenses 2013-2014	Dépense probable 2013-2014	Dépenses 2012-2013	Dépenses 2011-2012
Énergie et Ressources naturelles					
Gestion des ressources naturelles	**86,7**	86,1	88,4	103,7	131,7
Enseignement supérieur, Recherche et Science					
Organismes dédiés à la recherche	**166,9**	147,8	158,1	175,7	182,1
Forêts, Faune et Parcs					
Faune et Parcs	**139,4**	140,5	141,2	139,3	138,1
Forêts	**320,4**	323,2	315,6	390,4	413,8
Relations internationales et Francophonie					
Affaires internationales	**94,7**	96,7	104,8	116,9	118,2
Tourisme					
Promotion et développement du tourisme	**127,2**	132,1	130,8	129,7	142,7
Transports					
Administration et services corporatifs	**67,3**	78,6	68,2	88,3	95,8
Infrastructures et systèmes de transport	**621,4**	630,1	639,2	625,2	648,8
Travail					
Promotion et développement de la Capitale-Nationale	**61,0**	61,5	58,6	64,7	61,4
Total de la mission	**5 386,4**	5 353,1	5 341,8	5 440,5	5 796,9

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2013-2014 correspondent aux dépenses comparatives 2013-2014 apparaissant au volume Crédits des ministères et organismes.

Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2014-2015.

Mission Soutien aux personnes et aux familles, dépenses par portefeuilles et programmes
(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2014-2015	Budget de dépenses 2013-2014	Dépense probable 2013-2014	Dépenses 2012-2013	Dépenses 2011-2012
Emploi et Solidarité sociale					
Administration	**483,5**	495,1	472,3	453,3	453,0
Mesures d'aide financière	**2 954,6**	2 955,8	3 017,7	2 998,0	2 976,5
Famille					
Condition des aînés	**24,4**	27,2	21,2	20,2	20,3
Curateur public	**44,3**	42,5	43,3	55,3	53,0
Mesures d'aide à la famille	**2 473,1**	2 416,1	2 402,9	2 317,0	2 302,8
Planification, recherche et administration	**57,9**	60,4	57,3	53,5	51,2
Justice					
Accessibilité à la justice	**164,3**	167,4	163,4	170,5	142,7
Condition féminine	**11,1**	11,6	11,5	9,4	9,9
Total de la mission	**6 213,3**	6 175,9	6 189,6	6 077,1	6 009,5

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2013-2014 correspondent aux dépenses comparatives 2013-2014 apparaissant au volume Crédits des ministères et organismes.

Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2014-2015.

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2014-2015	Budget de dépenses 2013-2014	Dépense probable 2013-2014	Dépenses 2012-2013	Dépenses 2011-2012
Assemblée nationale					
Secrétariat général adjoint à l'administration, affaires institutionnelles et de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale	**53,8**	52,5	52,5	51,7	47,0
Secrétariat général et affaires juridiques et parlementaires	**7,0**	7,2	7,2	8,6	10,6
Services statutaires aux parlementaires	**63,0**	62,0	62,0	58,8	57,0
Personnes désignées par l'Assemblée nationale					
Administration du système électoral	**84,9**	85,9	85,9	105,9	31,5
Le Commissaire à l'éthique et à la déontologie	**1,2**	0,7	0,7	0,8	0,6
Le Commissaire au lobbyisme	**3,3**	3,2	3,2	3,0	2,8
Le Protecteur du citoyen	**15,1**	14,8	14,8	14,3	13,7
Le Vérificateur général	**28,5**	27,4	26,5	27,1	25,4
Affaires municipales et Occupation du territoire					
Administration générale	**58,0**	57,3	52,5	50,0	49,9
Commission municipale du Québec	**3,1**	2,9	3,1	2,7	2,6
Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	**633,0**	625,9	623,4	615,8	612,0
Régie du logement	**18,8**	18,0	22,2	20,4	19,0

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes (suite)
(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2014-2015	Budget de dépenses 2013-2014	Dépense probable 2013-2014	Dépenses 2012-2013	Dépenses 2011-2012
Conseil du trésor et Administration gouvernementale					
Commission de la fonction publique	**4,1**	4,1	4,1	3,9	3,5
Fonctions gouvernementales	**159,3**	188,1	232,6	219,5	233,4
Fonds de suppléance	**220,6**	254,9	-	-	-
Régimes de retraite et d'assurances	**380,8**	378,3	378,3	300,8	333,4
Secrétariat du Conseil du trésor	**94,0**	97,7	90,6	81,4	94,3
Conseil exécutif					
Accès à l'information et Réforme des institutions démocratiques	**8,2**	8,3	7,9	6,6	6,2
Affaires autochtones	**260,1**	231,0	234,1	235,6	223,0
Affaires intergouvernementales canadiennes	**14,5**	15,0	14,4	13,6	12,2
Cabinet du lieutenant-gouverneur	**0,7**	0,7	0,7	0,7	0,7
Implantation de la stratégie maritime	**0,8**	-	-	-	-
Jeunesse	**43,8**	52,3	51,1	46,2	46,5
Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	**61,8**	60,9	62,1	54,1	48,3
Finances					
Direction du Ministère	**41,1**	42,7	36,0	34,8	37,5
Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement	**93,2**	99,4	50,6	49,5	71,8

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes (suite)

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2014-2015	Budget de dépenses 2013-2014	Dépense probable 2013-2014	Dépenses 2012-2013	Dépenses 2011-2012
Justice					
Activité judiciaire	**110,4**	109,9	110,6	104,8	100,1
Administration de la justice	**288,2**	291,0	306,9	287,7	304,0
Autres organismes relevant du ministre	**23,4**	23,6	24,7	24,0	23,9
Indemnisation et reconnaissance	**111,0**	113,9	113,9	107,1	96,3
Justice administrative	**13,9**	12,2	13,1	12,3	12,0
Poursuites criminelles et pénales	**119,9**	116,3	123,0	113,5	106,3
Sécurité publique					
Organismes relevant du ministre	**38,9**	35,7	38,8	35,7	32,1
Sécurité, prévention et gestion interne	**597,3**	627,1	639,8	619,2	603,0
Sûreté du Québec	**622,5**	619,8	654,6	652,5	638,0
Travail					
Travail	**29,7**	30,7	35,9	40,6	39,7
Total de la mission	**4 307,8**	4 371,6	4 177,8	4 003,4	3 938,5

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2013-2014 correspondent aux dépenses comparatives 2013-2014 apparaissant au volume Crédits des ministères et organismes.

Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2014-2015.

Mission Service de la dette, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2014-2015	Budget de dépenses 2013-2014	Dépense probable 2013-2014	Dépenses 2012-2013	Dépenses 2011-2012
Culture et Communications					
Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Conseil du patrimoine culturel du Québec	**3,7**	3,8	3,8	4,1	2,0
Finances					
Service de la dette	**8 579,0**	8 439,0	8 439,0	7 762,1	7 345,6
Total de la mission	**8 582,7**	8 442,8	8 442,8	7 766,2	7 347,6
Gains de productivité, fonctionnement et subventions	(305,0)	-	-	-	-
Crédits non dépensés	-	(366,3)	-	-	-
Réserve pour Lac-Mégantic	-	-	128,4	-	-
Total des missions	**74 286,7**	**72 960,8**	**72 960,8**	**70 013,1**	**68 850,4**

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2013-2014 correspondent aux dépenses comparatives 2013-2014 apparaissant au volume Crédits des ministères et organismes.

Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2014-2015.

APPENDICE B
INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES

Cet appendice présente l'évolution des principaux indicateurs économiques et budgétaires du Québec depuis l'exercice financier 2000-2001, soit pour une période de 15 ans, et se compose de trois tableaux présentant :

- L'évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires;
- L'évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques;
- Les dépenses par portefeuilles.

B.1

Évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires

	Dépenses de programmes		Service de la dette		**Dépenses budgétaires[1]**	
	M$	variation en %	M$	variation en %	**M$**	**variation en %**
2000-2001	38 317	6,4	7 248	3,0	**45 565**	5,9
2001-2002	40 074	4,6	6 930	(4,4)	**47 004**	3,2
2002-2003	41 834	4,4	6 804	(1,8)	**48 638**	3,5
2003-2004	43 327	3,6	6 850	0,7	**50 177**	3,2
2004-2005	45 452	4,9	7 035	2,7	**52 487**	4,6
2005-2006	46 765	2,9	7 042	0,1	**53 807**	2,5
2006-2007	49 022	4,8	7 185	2,0	**56 207**	4,5
2007-2008	51 774	5,6	7 160	(0,3)	**58 934**	4,9
2008-2009	55 197	6,6	6 639	(7,3)	**61 836**	4,9
2009-2010	58 215	5,5	6 240	(6,0)	**64 455**	4,2
2010-2011	59 978	3,0	7 084	13,5	**67 062**	4,0
2011-2012	61 503	2,5	7 348	3,7	**68 851**	2,7
2012-2013	62 247	1,2	7 766	5,7	**70 013**	1,7
2013-2014[P]	64 518	3,6	8 443	8,7	**72 961**	4,2
2014-2015[P]	65 704	1,8	8 583	1,7	**74 287**	1,8

[1] Les dépenses budgétaires excluent les entités consolidées.

[P] Prévisions

B.2

Évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques

	Population[1] en milliers	Taux de croissance du PIB[2] %	Taux d'inflation au Canada[3] %	Dépenses de programmes		
					par habitant	
				en % du PIB	en $	variation en %
2000-2001	7 357	6,7	2,7	16,6	5 208	5,9
2001-2002	7 396	3,4	2,5	16,8	5 418	4,0
2002-2003	7 441	4,5	2,2	16,8	5 622	3,8
2003-2004	7 485	4,2	2,8	16,7	5 788	3,0
2004-2005	7 535	4,6	1,8	16,7	6 032	4,2
2005-2006	7 581	3,3	2,2	16,7	6 168	2,3
2006-2007	7 632	3,7	2,0	16,9	6 423	4,1
2007-2008	7 693	5,2	2,2	16,9	6 730	4,8
2008-2009	7 762	2,5	2,3	17,6	7 112	5,7
2009-2010	7 843	0,6	0,3	18,4	7 422	4,4
2010-2011	7 929	4,5	1,8	18,2	7 564	1,9
2011-2012	8 008	4,7	2,9	17,8	7 680	1,5
2012-2013	8 084	3,6	1,5	17,4	7 700	0,3
2013-2014[P]	8 155	1,9	0,9	17,7	7 911	2,7
2014-2015[P]	8 227	3,4	1,6	17,4	7 986	1,0

Sources : Secrétariat du Conseil du trésor pour les données sur les dépenses de programmes, Statistique Canada et ministère des Finances pour les données économiques.

[1] Population au 1er juillet de l'exercice financier considéré.

[2] Le PIB est calculé sur une base nominale en prenant la moyenne annuelle pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice financier considéré.

[3] Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice financier considéré.

[P] Prévisions

B.3

Dépenses par portefeuilles*

(en millions de dollars)

	Budget de dépenses	Dépense probable	Dépenses réelles		
	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Assemblée nationale	124	122	119	114	113
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	133	131	151	74	70
Affaires municipales et Occupation du territoire	1 778	1 632	1 680	1 704	1 644
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 037	1 051	1 070	1 061	1 057
Conseil du trésor et Administration gouvernementale**	859	705	606	665	868
Conseil exécutif**	390	370	357	337	322
Culture et Communications	666	662	646	672	647
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	157	195	166	167	172
Économie, Innovation et Exportations	642	619	507	727	632
Éducation, Loisir et Sport	10 529	10 402	9 997	9 743	9 697
Emploi et Solidarité sociale	4 238	4 331	4 323	4 319	4 289
Énergie et Ressources naturelles	86	88	104	132	111
Enseignement supérieur, Recherche et Science	6 434	6 195	5 994	6 013	5 674
Famille	2 600	2 525	2 446	2 427	2 263
Finances **	134	87	84	109	87
Forêts, Faune et Parcs	460	457	530	552	627
Immigration, Diversité et Inclusion**	293	166	160	169	175
Justice	842	867	829	795	736
Relations internationales et Francophonie	95	105	117	118	120
Santé et Services sociaux	32 346	31 413	30 105	29 343	28 515
Sécurité publique	1 259	1 333	1 307	1 273	1 172
Tourisme	127	131	130	143	140
Transports	689	708	714	745	746
Travail	91	95	105	101	101
Gains de productivité, fonctionnement et subventions	(305)	-	-	-	-
Réserve pour Lac-Mégantic	-	128	-	-	-
Dépenses de programmes	**65 704**	**64 518**	**62 247**	**61 503**	**59 978**
Service de la dette	8 583	8 443	7 766	7 348	7 084
Dépenses budgétaires	**74 287**	**72 961**	**70 013**	**68 851**	**67 062**

* Le reclassement des dépenses par portefeuilles découlant de la composition du Conseil des ministres annoncée le 23 avril 2014 n'est pas définitif. Des discussions additionnelles pourraient faire varier la répartition de ces dépenses par portefeuilles.

** Le budget de dépenses 2014-2015 de ce portefeuille contient une ou des provisions qui permettent des transferts de crédits à d'autres portefeuilles et les dépenses des exercices financiers antérieurs sont diminuées en raison de tels transferts.

Dépenses réelles

2009-2010	2008-2009	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	2000-2001
114	115	114	107	99	96	97	94	91	82
70	134	70	131	58	58	93	66	52	43
1 632	1 558	1 506	1 579	1 513	1 449	1 262	1 277	1 277	1 275
1 100	706	724	694	658	661	661	640	650	713
603	592	552	747	565	539	450	541	491	460
310	295	286	234	233	241	195	167	121	105
653	642	622	593	536	526	513	491	479	529
172	171	156	149	158	169	184	174	178	161
723	809	550	381	549	400	388	730	692	768
9 307	9 004	8 667	8 209	8 045	7 845	7 607	7 446	7 136	6 729
4 303	4 174	4 107	4 082	4 035	4 108	4 196	4 190	4 085	4 100
123	131	131	123	126	132	139	156	160	170
5 536	5 492	4 900	4 579	4 385	4 179	4 111	3 875	3 637	3 587
2 067	1 961	1 837	1 719	1 605	1 516	1 458	1 283	1 138	914
281	219	85	80	82	90	84	102	97	98
611	506	556	381	312	271	318	313	303	336
167	158	132	125	116	120	127	129	125	102
714	708	691	732	657	637	602	570	536	494
125	128	115	102	102	102	111	110	111	103
27 467	25 622	24 055	22 453	21 164	20 582	19 027	17 872	17 146	16 056
1 157	1 119	1 054	987	942	941	933	868	797	741
145	137	145	143	159	144	146	143	109	147
737	703	619	604	567	531	522	490	540	476
98	113	100	88	99	115	103	107	123	128
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
58 215	**55 197**	**51 774**	**49 022**	**46 765**	**45 452**	**43 327**	**41 834**	**40 074**	**38 317**
6 240	6 639	7 160	7 185	7 042	7 035	6 850	6 804	6 930	7 248
64 455	**61 836**	**58 934**	**56 207**	**53 807**	**52 487**	**50 177**	**48 638**	**47 004**	**45 565**

Conseil du trésor
Québec